

X.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1904.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1904 s'élève à	fr.	55,548,771 22
Les crédits alloués par le Budget de 1903 montent à		55,508,712 33
	AUGMENTATION fr.	40,058 89

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1904	fr.	49,952,271 22
— 1903		49,915,415 72
	AUGMENTATION fr.	16,855 50

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1904	fr.	5,416,500 »
— 1903		5,393,296 64
	AUGMENTATION	23,203 59

Soit en plus pour l'exercice 1904.	fr.	40,058 89
--	-----	-----------

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitement des fonctionnaires et employés civils.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	388,840 »
— alloué pour 1903		416,715 »
	DIMINUTION fr.	27,875 »

Les prévisions faites à l'origine quant au supplément de dépense à résulter des mesures concernant l'organisation de l'Administration centrale, nécessitées par la nouvelle loi militaire, ne se sont pas entièrement réalisées.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — *Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire.* (Y compris une somme de 4,200 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1904	fr.	208,335	»
— alloué pour 1903		188,300	»
		20,035	»
AUGMENTATION.		fr.	20,035

Contrairement à ce qui s'est passé quant au personnel de l'Administration centrale (art. 2), les prévisions relatives à la dépense supplémentaire à résulter du remplacement des militaires détachés à l'Institut cartographique par des employés civils, ont été dépassées de 20,035 francs:

CHAPITRE II.

TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, SOLDE ET ACCESSOIRES.

1^{re} SECTION. — Traitements et indemnités des états-majors et des officiers sans troupe.

ART. 6. — *Traitements et indemnités de l'état-major général.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	878,682	50
— alloué pour 1903		876,682	50
		2,000	»
AUGMENTATION.		fr.	2,000

Il a été reconnu indispensable d'accorder une indemnité pour frais de bureau au président du comité d'études de la position fortifiée d'Anvers et aux gouverneurs des positions fortifiées de Liège et de Namur.

ART. 7. — *Traitements et indemnités de l'état-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	257,161	75
— alloué pour 1903		256,661	75
		500	»
AUGMENTATION.		fr.	500

Indemnité de monture pour un cheval, destinée à l'officier subalterne de place chargé spécialement de la visite des postes de la capitale.

ART. 8. — *Traitements et indemnités du service de l'intendance.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	282,010	50
— alloué pour 1903		287,883	50
		5,873	»
DIMINUTION.		fr.	5,873

Réduction réalisée grâce à la nouvelle organisation du cadre des officiers d'intendance.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

2^e SECTION. — Traitements, indemnités, solde et accessoires des troupes.ART. 10. — *Traitements, indemnités et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	11,906,860	72
— alloué pour 1903.		12,044,860	72
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	138,000	»

Les modifications diverses apportées à l'organisation du temps de paix, ensuite de la nouvelle loi de milice, entraînent une diminution de dépenses de fr. 151,940 »

Par contre, il faut pourvoir aux augmentations ci-après :

1 ^o Indemnité de supplément de nourriture aux sous-officiers et soldats détachés à l'École d'application et de perfectionnement pour l'infanterie	fr.	3,300	»
2 ^o Indemnités pour frais de bureau à payer aux unités des nouveaux bataillons de réserve créés dans chaque régiment d'infanterie		10,640	»
		<hr/>	
		13,940	»
		<hr/>	
Reste en moins.	fr.	138,000	»

ART. 11. — *Traitements, indemnités et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	3,403,456	74
— alloué pour 1903.		3,462,456	74
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	59,000	»

Résultat des modifications apportées à l'organisation du temps de paix par l'application de la nouvelle loi de milice.

ART. 12. — *Traitements, indemnités et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	5,066,108	55
— alloué pour 1903.		5,131,735	55
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	65,627	»

Même explication qu'à l'article précédent.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Traitements, indemnités et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,466,396	78
— alloué pour 1903.		1,475,396	78
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	7,000	»

La diminution provenant des modifications diverses apportées à l'organisation du temps de paix, ensuite de la nouvelle loi de milice, est de. fr. 8,120 »

Par contre, les indemnités pour frais de bureau à payer aux unités des deux bataillons nouvellement créés s'élèvent à		1,120	»
		<hr/>	
Reste en moins.	fr.	7,000	»

ART. 14. — *Traitements, indemnités et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,560,733	10
— alloué pour 1903.		903,033	10
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	457,700	»

Le remplacement par des ouvriers de la majeure partie des caporaux et soldats employés dans les établissements de manutention et dans les hôpitaux militaires, nécessite une dépense supplémentaire de 700,000 francs.

Une partie de ce supplément, soit 190,000 francs, a été portée au Budget de 1903 ; il resterait donc à proposer pour 1904 une augmentation de 510,000 francs. Mais, par contre, une économie de 52,300 francs se trouve réalisée par la réduction de l'effectif organique du bataillon d'administration et quelques autres modifications qui sont la conséquence de la nouvelle organisation de l'armée sur le pied de paix.

CHAPITRE IV.

ACADÉMIE MILITAIRE.

ART. 18. — *Personnel de l'École de guerre.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	27,025	»
— alloué pour 1903		19,225	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	7,800	»

Simple transfert : une somme de 7,800 francs avait été portée en augmentation de l'article 20, au Budget de 1903, pour le remplacement du personnel militaire inférieur par des préposés civils ; ces derniers seront désormais payés à charge de l'article 18.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Dépenses d'administration de l'École de guerre.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	8,650	»
— alloué pour 1903		16,450	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	7,800	»

Simple transfert expliqué à l'article 18 ci-dessus.

CHAPITRE V.

ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.

ART. 22. — *Matériel de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	2,481,944	05
— alloué pour 1903		2,048,444	05
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	433,500	»

La dépense supplémentaire résultant du remplacement par des ouvriers de la majeure partie des militaires employés dans les établissements de l'artillerie, s'élève au total de 710,000 francs.

Une première augmentation de 258,500 francs ayant été portée au Budget de 1903, le complément s'élèverait à 451,500 francs. Mais, par contre, une partie des charges de l'article 22 est transférée à l'article 23 par suite du passage au corps du génie des services de la compagnie des pontonniers d'artillerie.

CHAPITRE VI.

MATÉRIEL DU GÉNIE.

ART. 23. — *Matériel du génie.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,603,000	»
— alloué pour 1903		1,585,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	18,000	»

Simple transfert de l'article 22, expliqué ci-dessus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 24. — *Pain, viande et fourrages en nature.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	9,577,633	70
— alloué pour 1903.		10,175,688	20
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	598,054	50

Le chiffre proposé pour 1904 a été déterminé d'après la nouvelle organisation de l'armée. Il est à remarquer que les 1,800 préposés civils engagés en remplacement des militaires par application de la nouvelle loi de milice, ne reçoivent pas de l'État les prestations en nature.

ART. 25. — *Service du couchage.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	556,000	»
— alloué pour 1903		569,450	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	13,450	»

Conséquence des modifications apportées à l'organisation de l'armée ensuite de la nouvelle loi de milice.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XI.

ART. 34. — *Armement.*

Crédit demandé : 720,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour permettre au Département de la Guerre de poursuivre la constitution d'une réserve de fusils pour l'infanterie.

ART. 35 (nouveau). — *Construction d'une boulangerie militaire à Liège.*

Crédit demandé : 280,000 francs.

La boulangerie actuelle est installée dans un vieux bâtiment de l'État ne convenant plus à sa destination.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 36 (nouveau). — *Construction d'un magasin des fourrages à Bruges.*

Crédit demandé : 277,000 francs.

Une somme de 35,000 francs figure au Budget de 1902 et a servi à l'acquisition du terrain.

Il est urgent de procéder aux travaux de construction.

ART. 37. — *Amélioration du casernement.*

Crédit demandé : 3,132,000 francs.

Cette somme est nécessaire pour la continuation des travaux relatifs aux nouvelles constructions en cours, notamment à Gand, Courtraï, Anvers, Bruxelles (Ouest), Tournai, Mons et Namur.

ART. 38. — *Complètement partiel du matériel de siège des ouvrages fortifiés du pays.*

Crédit demandé : 45,000 francs.

L'approvisionnement de siège des ouvrages fortifiés du pays exige encore l'acquisition d'outils et d'appareils divers, notamment de boucliers métalliques pour sapeurs et pour tireurs.

Une somme de 45,000 francs est nécessaire pour couvrir les dépenses à faire de ce chef en 1904.

ART. 39 (nouveau). — *Routes militaires de Liège et de Namur et réseaux téléphoniques dans ces positions.*

Crédit demandé : 287,500 francs.

Cette somme constitue un reliquat des crédits alloués précédemment pour le même objet et qui n'ont pu être engagés entièrement avant la clôture des exercices budgétaires auxquels ils appartenaient.

Il est indispensable que ce reliquat soit remis en 1904 à la disposition du Département de la Guerre.

ART. 40. — *Artillerie de place.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Partie du crédit de 500,000 francs alloué pour le même objet en 1902, lequel, n'ayant pas été engagé avant le 1^{er} janvier 1903, est tombé en annulation.

La somme de 200,000 francs est nécessaire pour la continuation des travaux entrepris.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 41 (nouveau). — *Acquisition de ponts volants et de rampes mobiles.*

Crédit demandé : 20,000 francs.

Les engins dont il s'agit sont demandés par le Département des Chemins de fer, qui, dans certaines circonstances, a éprouvé beaucoup de difficultés à effectuer les transports militaires.

Le crédit sollicité permettra d'acquérir un nombre de ponts volants et de rampes mobiles suffisant pour assurer en temps de paix tous les transports extraordinaires de troupes.

ART. 42 (nouveau). — *Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet.*

Crédit demandé : 380,000 francs.

L'élargissement du champ de tir de Brasschaet a été reconnu nécessaire en vue de l'exécution des tirs de groupe et de l'installation convenable des objectifs ; il s'impose aussi pour le tir des batteries de forteresse.

D'autre part, afin d'éviter l'érection de constructions particulières à proximité des installations du camp, il est nécessaire d'élargir l'avenue de la Chapelle conduisant au polygone de Brasschaet.

La dépense totale pour ces deux objets (acquisition de terrains et élargissement de l'avenue) est évaluée à 380,000 francs.

ART. 43 (46 ancien). — *Agrandissement de la fabrique militaire de conserves, à Anvers.*

Crédit demandé : 75,000 francs.

Ce crédit est destiné à l'achèvement des bâtiments.

10

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1904 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de quarante-neuf millions neuf cent trente-deux mille deux cent septante et un francs vingt-deux centimes fr. 49,932,271 22

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de cinq millions quatre cent seize mille cinq cents francs 5,416,500 »

Soit ensemble à la somme de cinquante-cinq millions trois cent quarante-huit mille sept cent septante et un francs vingt-deux centimes fr. 55,348,771 22 conformément au tableau ci-annexé.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Oorlog en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Minister-raad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EERSTE ARTIKEL.

De Begroeting van het Ministerie van Oorlog voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van negen en veertig millioen negen honderd twee en dertig duizend twee honderd een en zeventig frank twee en twintig centiemen fr. 49,932,271 22

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van vijf millioen vier honderd zestien duizend vijf honderd frank 5,416,500 »

Te zamen op de som van vijf en vijftig millioen drie honderd acht en veertig duizend zeven honderd een en zeventig frank twee en twintig centiemen fr. 55,348,771 22 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

ART. 2.

Dans les localités où les services des vivres, des fourrages et du couchage sont assurés par la voie de la régie directe, les objets mis hors de service, ainsi que les déchet, issues et sous-produits, seront vendus par les soins de l'Administration de la Guerre et les sommes perçues de ce chef seront déduites du montant des achats de denrées, de bétail, de literies et de matériel d'exploitation.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement, avec ou sans nourriture, des officiers, sous-officiers et soldats, sont fixées, pour l'exercice 1904, aux taux suivants :

Logement avec nourriture des

lieutenants généraux	. fr. 10	» par jour.
généraux-majors	. . . 7	» —
officiers supérieurs	. . . 5	» —
— subalternes	. . . 3	» —
sous-officiers et soldats	. . . 1 25	—

Logement sans nourriture des

lieutenants généraux	. fr. 5	» par jour.
généraux-majors	. . . 3	» —
officiers supérieurs	. . . 2	» —
— subalternes	. . . 1	» —
sous-officiers et soldats	. . . 21	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 2.

In de plaatsen waar de diensten van de levensmiddelen, van het voeder en van de slaping verzekerd worden, bij wijze van rechtstreeksch beheer, zullen de buiten dienst gestelde voorwerpen, alsmede de afval, eetbare afval en voortbrengselen van ondergeschikten aard, verkocht worden door de zorgen van het Krijgswezen en de sommen deswege geind, afgetrokken worden van het bedrag der aankopen van getwaren, vee, beddegoed en materieel van exploitatie.

ART. 3.

De vergoedingen te betalen aan de inwoners voor het inkwartieren met of zonder voeding der officieren, onderofficieren en soldaten, zijn vastgesteld, voor het dienstjaar 1904, tot een bedrag van :

Inkwartiering met voeding der

luitenant-generaals	. . fr. 10	» per dag.
generaal-majors	. . . 7	» —
hoofdofficieren 5	» —
lagere officieren 3	» —
onderofficieren en soldaten	. . . 1 25	—

Inkwartiering zonder voeding der

luitenant-generaals	. . fr. 5	» per dag.
generaal-majors 3	» —
hoofdofficieren 2	» —
lagere officieren 1	» —
onderofficieren en soldaten	. . . 21	—

Evenwel, wanneer in de schuilkantonnements, de officieren zullen ingekwartierd worden in dezelfde voorwaarden als de manschappen, zullen zij voor de inkwartiering dezelfde vergoeding betalen als deze bepaald voor de onderofficieren en soldaten.

De inwoners die moeten voorzien in de stalling der paarden zullen, als vergoeding, recht hebben op de mest van deze paarden.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourrages de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du *Mémorial administratif*.

ART. 5.

La présente loi sera obligatoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 24 octobre 1903.

ART. 4.

De eetwaren door de gemeenten geleverd tot voeding der paarden zullen hun betaald worden op voet der driemaandelijksche prijzen van 's Rijks beheer van het voeder des legers, vermeerderd met 10 t. h.

Deze prijzen zullen om de drie maanden ter algemeene kennis gebracht worden bij middel van het *Bestuurlijk Memoriaal*.

ART. 5.

De tegenwoordige wet zal verplichtend zijn den dag harer afkondiging in den *Moniteur*.

Gegeven te Laeken, den 24^{en} October 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Oorlog,

A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1904.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL. par chapitre
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 .	
2	— des fonctionnaires et employés civils	388,840 .	
3	Indemnités aux sous-officiers employés dans les bureaux du Département de la Guerre	7,500 .	634,575 .
4	Matériel	58,900 .	
5	Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire (Y compris une somme de 4,200 francs en charge temporaire.)	208,335 .	
CHAPITRE II.			
TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, SOLDE ET ACCESSOIRES.			
<i>1^{re} SECTION. — Traitements et indemnités des états-majors et des officiers sans troupe.</i>			
6	Traitements et indemnités de l'état-major général.	878,682 50	
7	— — — des provinces et des places	257,181 75	
8	— — — du service de l'intendance	282,010 50	
9	— — — des officiers du service de santé des hôpitaux.	403,700 .	
<p>Les crédits portés respectivement aux articles 6, 7, 8 et 9 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.</p>			
			25,025,110 64
<i>2^e SECTION. — Traitements, indemnités, solde et accessoires des troupes.</i>			
10	Traitements, indemnités et solde de l'infanterie.	11,906,860 72	
11	— — — de la cavalerie	3,403,456 74	

**BEGROTING VAN HET MINISTERIE VAN OORLOG
VOOR HET DIENSTJAAR 1904.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESCH.			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000 .	
2	Jaarwedde der burgerlijke ambtenaars en bedienden	588,840 .	
3	Vergoedingen aan de onderofficieren werkzaam in de bureelen van het Departement van Oorlog	7,500 .	684,575 .
4	Materieel	58,900 .	
5	Bibliotheek van het Departement van Oorlog en militair Landkaartinstituut. (Inbegrepen eene som van 4,200 frank als tijdelijken last.)	208,335 .	
HOOFDSTUK II.			
JAARWEDDEN, VERGOEDINGEN, SOLDIJ EN BIJGELDEN.			
<i>1^e AFDEELING. — Jaarwedden en vergoedingen der staven en der officieren zonder troepen.</i>			
6	Jaarwedden en vergoedingen van den generelen staf	878,682 50	
7	— — van den provincialen en van den plaatselijken staf	257,161 75	
8	— — van den dienst der intendantie	282,010 50	
9	— — der officier en van den geneeskundigen dienst der hospitalen	403,700 .	
<p>De kredieten, onderscheidenlijk uitgetrokken op de artikelen 6, 7, 8 en 9, zullen mogen worden vereenigd en overgebracht van het eene dezer artikelen naar de andere, volgens de behoeften van den dienst.</p>			25,025,110 64
<i>2^e AFDEELING. — Jaarwedden, vergoedingen, soldij en bijgelden der troepen.</i>			
10	Jaarwedden, vergoedingen en soldij der infanterie	11,906,860 72	
11	— — — der cavalerie	5,403,456 74	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
12	Traitements, indemnités et solde de l'artillerie	5,066,108 55	
13	— — — du génie	1,466,596 78	
14	— — — du bataillon d'administration	1,350,753 10	
<p>Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.</p> <p>Les crédits portés respectivement aux articles 10, 11, 12, 13 et 14 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.</p>			
CHAPITRE III.			
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.			
15	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	710,355 »	910,555
16	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
ACADÉMIE MILITAIRE.			
17	Personnel de l'École militaire	150,780 »	240,075 »
18	— — de guerre	27,025 »	
19	Dépenses d'administration de l'École militaire	53,620 »	
20	— — de guerre.	8,650 »	
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
21	Personnel des établissements de l'artillerie	100,000 »	2,581,944 05
22	Matériel de l'artillerie	2,481,944 05	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG.)

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
12	Jaarwedden, vergoedingen en soldij der artillerie	5,000,108 58	
13	— — — der genie	1,466,596 78	
14	— — — van het bataljon van administratie	1,560,735 10	
	<p>De mannen die slechts voor korten tijd in onderhoud zijn bij een regiment van een ander wapen, worden, voor al wat hun toekomst, geteld bij het regiment waar zij zich in onderhoud bevinden.</p> <p>De kredieten, onderscheidenlijk uitgetrokken op de artikelen 10, 11, 12, 13 en 14, zullen mogen worden vereenigd en overgebracht van het eene dezer artikelen naar de andere, volgens de behoeften van den dienst.</p>		
	HOOFDSTUK III.		
	MILITAIRE HOSPITALEN EN APOTHEKEN.		
15	Voeding en kleeding der zieken; onderhoud der hospitalen	710,535 .	910,535 .
16	Apotheekdienst	200,000 .	
	HOOFDSTUK IV.		
	MILITAIRE ACADEMIE		
17	Personeel der Militaire School	150,780 .	240,075 .
18	— der Krijgsschool	27,025 .	
19	Uitgaven voor het beheer der Militaire School	55,620 .	
20	— — der Krijgsschool	8,650 .	
	HOOFDSTUK V.		
	INRICHTINGEN EN MATERIEEL DER ARTILLERIE.		
21	Personeel van de inrichtingen der artillerie	100,000 .	2,581,944 05
22	Materieel der artillerie	2,481,944 05	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE VI			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
23	Matériel du génie	1,605,000 .	1,605,000 .
CHAPITRE VII			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
24	Pain, viande et fourrages en nature	9,577,653 70	17,998,527 85
25	Service du couchage	556,000 .	
26	Habillement des troupes Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie	5,792,514 49	
27	Transports généraux. Moyens de transport des troupes en marche	914,729 66	
28	Chauffage et éclairage de certains locaux et des corps de garde	150,000 .	
* 29	Remonte	1,007,850 .	
<p>* Les corps qui n'ont pas dépensé leur quote-part en reportent le solde à l'exercice suivant; les Conseils d'administration en sont débiteurs vis-à-vis du Trésor.</p>			
CHAPITRE VIII			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
30	Traitements divers et honoraires.	127,754 68	427,754 68
31	Frais de route, de séjour, de déménagement et de représentation	300,000 .	
CHAPITRE IX			
PENSIONS ET SECOURS.			
32	Pensions et secours	392,000 .	392,000 .

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VI.			
MATERIEEL DER GENIE.			
25	Materieel der genie	1,603,000 *	1,603,000 *
HOOFDSTUK VII.			
BROOD, VLEESCH, VOEDER EN ANDERE VERSTREKKINGEN			
24	Brood, vleesch en voeder in natura	9,577,653 70	17,998,527 85
25	Slapingdienst	556,000 *	
* 26	Kleeding der troepen. Vernieuwing en onderhoud van het paardentuig der cavalerie	5,792,314 49	
27	Algemeen vervoer. Vervoermiddelen voor de troepen op marsch	914,729 66	
28	Verwarming en verlichting van sommige lokalen en van de wachtlokalen	150,000 *	
* 29	Remonte	1,007,850 *	
* De korpsen die hun aandeel niet uitgegeven hebben, brengen er het overschot van op het volgend dienstjaar; de Raden van beheer zijn er schuldenaars voor jegens de Schatkist.			
HOOFDSTUK VIII.			
ONDSCHIEDENE JAARWEDDEN EN HONORARIA.			
50	Onderscheidene jaarwedden en honoraria	127,754 68	127,754 68
31	Reis-, verblijf-, verhuis- en representatiekosten	500,000 *	
HOOFDSTUK IX.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
32	Pensioenen en hulpgelden	392,000 *	392,000 *

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE X.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
55	Dépenses imprévues non libellées au Budget	68,949 »	68,949 »
TOTAL. fr.			40,952,271 22
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XI.			
34	Armement	720,000 »	
35	Construction d'une boulangerie militaire à Liège	280,000 »	
36	Construction d'un magasin des fourrages à Bruges.	277,000 »	
37	Amélioration du casernement	5,153,000 »	
38	Complètement partiel du matériel de siège des ouvrages fortifiés du pays	45,000 »	
39	Routes militaires de Liège et de Namur et réseaux téléphoniques dans ces positions	287,500 »	5,416,500 »
40	Artillerie de place	200,000 »	
41	Acquisition de ponts volants et de rampes mobiles	20,000 »	
42	Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet.	580,000 »	
43	Agrandissement de la fabrique militaire de conserves, à Anvers.	75,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.			55,348,771 22

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 24 octobre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,
A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics,
P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN OORLOG (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK X.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
55	Onvoorziene uitgaven in de Begrooting niet aangegeven	68,949 .	68,949 .
	TOTAAL fr.		49,932,271 22
TWEEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XI.			
34	Bewapening	720,000 »	
35	Bouwen van eene militaire bakkerij te Luik	280,000 »	
36	Bouwen van een voedermagazijn te Brugge	277,000 »	
37	Verbetering der kazerneering	3,152,000 »	
38	Gedeeltelijke aanvulling van het belegeringsmaterieel van 's lands verdedigingswerken .	45,000 »	5,416,500 .
39	Militaire banen van Luik en van Namen en telephoonnetten in deze stellingen.	287,500 »	
40	Vesting-artillerie.	200,000 »	
41	Aanwerving van lossebruggen en beweegbare laadbruggen	20,000 .	
42	Uitbreiding van de schietbanen der artillerie te Brasschaet.	380,000 »	
45	Vergrooting van de militaire fabriek van verduurzaamde levensmiddelen, te Antwerpen.	75,000 »	
	TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN OORLOG fr.		55,348,771 22

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 24^{en} October 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Oorlog,

A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

P. DE SMET DE NAEYER.

(29)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1904.

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1903.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
CHAPITRE 1^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	•	Traitement du Ministre	21,000	21,000
2	•	— des fonctionnaires et employés civils (*) 509,190	588,840	416,715
3	•	— des huissiers, messagers et gens de service 70,650		
3	•	Indemnité aux sous-officiers employés dans les bureaux du Département de la Guerre	7,500	7,500
<i>Matériel.</i>				
4	•	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais 20,000	58,900	58,900
	•	Chauffage et éclairage 15,000		
	•	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 23,900		
Bibliothèque du Département de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
<i>Bibliothèque du Département de la Guerre.</i>				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés à la bibliothèque 14,000		
<i>Institut cartographique militaire.</i>				
CHARGES ORDINAIRES ET PERMANENTES.				
5	b.	Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. 15,000	59,000	208,335
		Traitement du secrétaire comptable, de 5 graveurs et dessinateurs permanents (*) 24,000		
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays	111,000	
		Personnel civil recruté par application de la loi de milice	40,135	
CHARGES EXTRAORDINAIRES ET TEMPORAIRES				
c.		Indemnité à un major retraité	4,200	
TOTAL DU CHAPITRE 1^{er}			684,575	692,415

DIMINUTION. . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
		21,000 »	21,000 »	(1) Composition de ce personnel.
		265,450 »	247,267 82	
	27,875 »	16,200 »	16,200 »	
		76,200 »	76,500 »	
				(2) Composition de ce personnel.
		175,250 »	173,621 04	
20,035 »				
	27,875 »	551,100 »	554,588 86	
	7,840 »			

Nombre.	EMPLOIS.	Traitement maximum et minimum.	MONTANT		Total.
			des traitements.	des augmentations pour ancienneté de service et de grade.	
2	Directeurs	8,400	10,800	5,560	20,160
2	Chefs de division	8,100 6,400	15,000	»	15,000
8	Chefs de bureau	5,400 4,400	40,700	2,000	43,700
12	Sous-chefs de bureau	3,900 3,300	44,400	1,000	43,400
20	Commis de 1 ^{re} classe	3,000 2,400	53,700	»	53,700
21	Id. de 2 ^e classe	2,300 1,400	33,400	»	33,400
16	Archivistes de 1 ^{re} classe	2,300 2,200	36,400	1,000	37,400
16	Id. de 2 ^e classe	2,000 1,700	27,200	»	27,200
16	Id. de 3 ^e classe	1,600 1,400	22,400	»	22,400
3	Dessinateurs du génie	5,150 1,300	9,200	650	9,850
116	Totaux		301,200	7,990	309,190

Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.
1	Maître graveur ou dessinateur	3,880	3,880
1	Graveur	3,750	3,750
5	Dessinateurs	4,630 3,850 3,210	11,690
6	TOTAL		24,000

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS					
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.				
CHAPITRE II.								
TRAITEMENTS, INDEMNITÉS, SOLDE ET ACCESSOIRES.								
—								
1^{re} SECTION.								
<i>Traitements et indemnités des états-majors et des officiers sans troupe.</i>								
			Art. 6.	Art. 7.	Art. 8.	Art. 9.		
			TRAITEMENTS					
			de l'état-major général.	de l'état-major des provinces et des places	du service de l'intendance	des officiers du service de santé des hôpitaux.		
6	a	Officiers de tous grades	854,282 50	187,161 75	252,170 50	400,800	878,682 50	876,682 50
7	b	Traitements des aumôniers et des prêtres agréés .	.	49,540 »	»	»	257,161 75	256,661 75
8							282,010 50	287,883 50
9	c	Frais de bureau (1)	24,400 »	20,460	20,840 »	2,900 »	403,700	403,700
		TOTAUX reportés ci-contre.	878,682 50	257,161 75	282,010 50	403,700 »		
			A REPORTER. . fr.				1,821,554 75	1,824,927 75

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUUMENTATION.	DIMINUTION.			
				(1) FRAIS DE BUREAU.
				État-major général.
				4 commandants de circonscription à 800 francs 3,200 »
				1 président du comité d'études de la position fortifiée d'Anvers 800 »
				2 gouverneurs des positions fortifiées de Liège et de Namur à 600 fr. 1,200 »
				4 commandants d'artillerie des divisions d'armée à 800 francs 3,200 »
				1 chef du corps d'état-major 3,500 »
				4 chefs d'état-major des circonscriptions militaires à 900 francs 3,600 »
				2 — des divisions de cavalerie à 600 francs 1,200 »
				13 généraux commandant une brigade à 500 francs 6,500 »
				1 chef d'état-major de la position d'Anvers 1,200 »
				2 — des positions de Liège et de Namur à 600 francs. 1,200 »
				24,400 »
				État-major des provinces et des places.
				Commandants de province. { Anvers 1,500 »
				{ Brabant 1,600 »
				{ Flandre occidentale 1,100 »
				{ — orientale 1,500 »
				{ Hainaut 1,100 »
				{ Liège 1,500 »
				{ Limbourg 1,100 »
				{ Luxembourg 1,100 »
				{ Namur 1,100 »
				10,900 »
				Commandants de place. { 5 commandants de place à 500 francs. 2,500 »
				{ 12 — à 400 — 4,800 »
				{ 4 — à 240 — 960 »
				{ 6 — à 150 — 900 »
				{ 4 — à 100 — 400 »
				9,560 »
				20,460 »
				Intendance militaire.
2,000 »		870,299 58	902,002 15	a) Intendant divisionnaire à Gand 2,000 »
				— à Anvers 1,800 »
500 »		250,609 55	245,813 01	— à Liège 2,000 »
				— à Bruxelles 2,200 »
	5,875 »	248,551 78	276,631 71	8,000 »
		396,541 81	388,803 84	b) Intendant ou sous-intendant ordonnateur { à Gand 1,600 »
				{ à Anvers 1,700 »
				{ à Liège 1,600 »
				{ à Bruxelles 1,700 »
				6,600 »
				c) Sous-intendant chargé du service de manutention { à Gand (1 ^{er} serv.) 1,000 »
				{ — à Gand (2 ^e serv.) 900 »
				{ — à Bruges 900 »
				{ — à Anvers (1 ^{er} serv.) 1,000 »
				{ — à Anvers (2 ^e serv.) 900 »
				{ — à Malines 900 »
				{ — à Liège (1 ^{er} serv.) 1,000 »
				{ — à Liège (2 ^e serv.) 900 »
				{ — à Beverloo 500 »
				{ — à Bruxelles (1 ^{er} serv.) 1,100 »
				{ — à Bruxelles (2 ^e serv.) 1,100 »
				{ — à Louvain 900 »
				{ — à Mons 900 »
				{ — à Namur 900 »
				{ — à Tournai 900 »
				13,800 »
				d) Officiers délégués dans les places où ne réside pas un sous-intendant 1,440 »
				29,840 »
				Officiers du service de santé des hôpitaux.
				Inspecteur général du service de santé 2,500 »
				Vétérinaire en chef 400 »
				2,900 »
2,500 »	5,875 »	1,765,802 72	1,813,050 71	8

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					CRÉDITS demandés pour l'exercice 1904.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1903.	
		Art. 10.	Art. 11.	Art. 12.	Art. 13.	Art. 14.			
		Report. . . . fr.					1,821,554 75	1,824,927 75	
		2° SECTION.							
		<i>Traitements, indemnités, solde et accessoires des troupes.</i>							
		TRAITEMENTS ET SOLDE							
		de l'infanterie.	de la cavalerie.	de l'artillerie.	du génie.	du Bataillon d'ad- ministration.			
10		Traitements et indemnités diverses des officiers de tous grades . . .	6,727,341 72	1,826,050 "	2,809,527 98	666,518 25	251,001 75	11,906,860 72	12,044,860 72
a.		Solde, indemnités et haute-paie des sous-officiers et soldats . . .	4,656,850 "	1,180,621 49	2,000,717 25	546,179 55	1,102,035 55	3,403,456 74	5,402,456 74
11		Traitements des employés civils de l'artillerie et du génie	"	"	29,900 "	592,650 "	"	5,066,108 55	5,151,735 55
12	b.	Logement avec ou sans nourri- ture (1)	99,541 "	56,514 "	50,758 "	5,119 "	896 "	1,466,596 78	1,475,596 78
15	c.	Ferrure des chevaux de troupe (2).	"	224,951 25	85,185 52	"	"	423,325 "	79,560 "
14	d.	Frais d'administration et d'in- struction (3)	423,325 "	79,560 "	112,220 "	56,150 "	6,800 "	1,560,753 10	903,033 10
	e.	Allocation aux musiques de la cavalerie.	"	56,000 "	"	"	"		
		Totaux reportés ci-contre. . .	11,906,860 72	3,403,456 74	5,066,108 55	1,466,596 78	1,560,753 10		
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.					25,025,110 64	24,840,410 64	
							AUGMENTATION fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,500	5,875	1,705,802 72	1,815,050 71	(1) Logement avec ou sans nourriture.
				Infanterie { Logement et nourriture . . . 7,000 journées à fr. 1,25 8,750 » id. sans nourriture . . . 421,000 id. 0,21 88,410 » Nourriture sans logement . . . 2,100 id. 1,04 2,184 » 99,544 »
				Cavalerie { Logement et nourriture . . . 43,200 id. 1,25 54,000 » id. sans nourriture . . . 9,000 id. 0,21 1,890 » Nourriture sans logement . . . 600 id. 1,04 624 » 56,514 »
				Artillerie { Logement et nourriture . . . 20,000 id. 1,25 25,000 » id. sans nourriture . . . 19,000 id. 0,21 3,990 » Nourriture sans logement . . . 1,700 id. 1,04 1,768 » 30,758 »
				Génie { Logement et nourriture . . . 2,540 id. 1,25 3,175 » id. sans nourriture . . . 4,800 id. 0,21 1,008 » Nourriture sans logement . . . 900 id. 1,04 956 » 5,140 »
				Bataillon d'adon { Logement et nourriture . . . 200 id. 1,25 250 » id. sans nourriture . . . 600 id. 0,21 126 » Nourriture sans logement . . . 500 id. 1,04 520 » 896 »
				(2) Ferrure des chevaux de troupe. Cavalerie : 4,950 chevaux, soit 1,799,450 journées à fr. 0,125 224,931 25 Artillerie : 2,799 chevaux, soit 875,635 journées à fr. 0,093 85,183 32
				(3) Frais d'administration et d'instruction.
	158,000	11,975,170 72	11,786,880 51	Infanterie { 1 régiment des carabiniers 18,560 » 18 régiments d'infanterie à 16,420 francs 295,560 » Le corps de discipline et de correction 7,500 » L'école des cadets 33,575 » — des pupilles 31,000 » — d'application et de perfectionnement 9,350 » — normale d'escrime 6,000 » 425,325 »
	50,000	5,445,550 74	5,420,812 95	Cavalerie { 8 régiments à 8,470 francs 67,760 » L'école d'équitation 11,600 » 79,360 »
	65,627	5,151,735 55	5,512,925 51	Artillerie { Inspecteur général 4,000 » Commandant d'artillerie de forteresse de la position fortifiée d'Anvers 1,500 » Inspecteur des poudres de guerre 300 » Inspecteur des armes de guerre 500 » Directeur de la fonderie de canons 500 » 4 régiments de campagne à 9,900 francs 39,600 » Artillerie de forteresse de la position fortifiée d'Anvers 54,200 » id. id. id. de Liege 10,660 » id. id. id. de Namur 10,660 » Régiment du train et compagnies spéciales 9,600 » L'école de tir 700 » 112,220 »
	7,000	1,458,196 78	1,450,281 »	Inspecteur général 4,000 » 4 directeurs 6,200 »
457,700		709,453 10	708,157 01	Gand 1,000 » Termonde 1,050 » Bruges 500 » Ostende 800 » Ypres 800 » Brasschaet 300 » Saint-Bernard 300 » Anvers (ville) 1,200 » — 1 ^{er} secteur 1,200 » — 2 ^e — 1,200 » — 3 ^e — 1,200 » — 4 ^e — 1,200 » — 5 ^e — 1,200 » Malines 1,200 » Lierre 1,200 » Liège (rive gauche) — (rive droite) 1,400 » Huy 300 » Arlon 300 » Camp de Beverloo 600 » Hasselt 300 » Namur (Nord) 1,200 » — (Sud) 1,200 » Bruxelles (Ouest) 1,400 » — (Est) 1,200 » Vilvorde 500 » Louvain 900 » Tirlemont 300 » Diest 800 » Mons 1,000 » Charleroi 300 » Tournai 1,000 » 27,350 »
460,200	275,500	24,461,895 61	24,472,085 47	Le régiment et les compagnies spéciales 18,530 » Bataillon d'administration 6,800 »
184,700				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTE- RAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1904.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1903
CHAPITRE III				
HÔPITAUX ET PHARMACIES MILITAIRES.				
<i>Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.</i>				
		360 000 journées de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 95 fr. 702,000 °		
15	°	Traitement des miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condamnation. 5,535 °	710,535 °	710,535 °
		Frais de transport à leur lieu d'origine des militaires décédés pendant leur présence sous les drapeaux 5,000 °		
<i>Service pharmaceutique.</i>				
16	•	Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires malades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses	200,000 °	200,000 °
TOTAL DU CHAPITRE III. . . fr.			910,535 °	910,535

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.			
»	»	758,535 »	777,928 80	
»	»	200,000 •	254,998 95	
»	»	958,535 •	1,032,927 84	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.
CHAPITRE IV.				
ACADÉMIE MILITAIRE.				
<i>Personnel de l'École militaire.</i>				
<i>État-major, corps enseignant et solde des élèves.</i>				
<i>État-major et employés du service intérieur.</i>				
		1 commandant	2,540 •	
		1 directeur des études	2,000 •	
		1 commandant en second	1,000 •	
		2 examinateurs permanents	5,500 "	
		1 instructeur	500 "	
		3 instructeurs adjoints	1,200 "	
		4 inspecteurs des études	4,500 •	
		1 chargé de la comptabilité	200 •	
		1 secrétaire	2,025 •	
		1 dessinateur	3,200 •	
		1 aumônier	2,500 •	
		1 médecin	400 •	
		1 officier chargé de la gestion de la bibliothèque	1,000 •	
a.		1 mécanicien	2,500 •	
		1 préparateur de chimie	2,500 •	
		1 aide-préparateur de chimie	1,200 •	
		2 gardes conservateurs du matériel et du musée	540 •	
		1 facteur	560 •	
		2 secrétaires-archivistes	540 •	
		1 économe	300 •	
		5 concierges	1,140 •	
		10 hommes de peine	6,000 •	
		5 (professeur de gymnastique, maîtres d'armes et sous-officier d'artillerie)	2,280 •	
		2 surveillants au manège	740 •	
		2 brigadiers, 5 clairons, 26 cavaliers	1,154 60	
17		Personnel civil : garçons de bureau, messagers et plantons	18,250 40	64,450 "
<i>Corps enseignant.</i>				
		10 professeurs militaires	10,000 •	
		7 — civils	44,400 •	
b.		10 répétiteurs militaires	6,000 •	
		5 — civils	8,700 •	
		4 maîtres et chargés de cours militaires	3,400 •	
		1 — civil	4,250 •	
			76,750 •	150,780 •
<i>Bourses d'études.</i>				
c.		12 bourses d'études à 800 francs	9,600 •	9,600 •
<i>Personnel de l'École de guerre.</i>				
<i>État-major et corps enseignant.</i>				
		1 commandant	2,540 •	
		1 secrétaire	400 •	
		15 professeurs militaires	8,600 •	
		3 — civils	5,500 •	
		2 maîtres civils	1,800 •	
		1 maître militaire	400 •	
18			19,040 •	19,040 •
<i>Service intérieur.</i>				
		1 sous-officier archiviste	200 •	
		1 copiste dessinateur	1,100 •	
		1 imprimeur-lithographe	1,100 •	
		4 buissier, messager et garçons de bureau	4,670 •	
		1 homme de peine	915 •	
			7,985 •	7,985 •
A REPORTER fr.			177,805 •	170,005 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	125,770	124,572 96	
7,800	.	17,745	17,963 32	
7,800	.	143,515	142,536 28	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.
		REPORT. fr.	177,805 »	170,005 »
		<i>Dépenses d'administration de l'École militaire.</i>		
		Frais de bureau	2,500 »	
		Chauffage et éclairage	16,000 »	
		Indemnité aux travailleurs	755 »	
10	°	Ménage des domestiques : 15 hommes, à 50 centimes par jour	2,572 50	53,620 »
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 »	
		Achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues	11,174 50	
		Achat de livres, appareils, instruments et modèles; manipulations au laboratoire de chimie	11,820 »	
		<i>Dépenses d'administration de l'École de guerre.</i>		
		Frais de bureau	600 »	
		Chauffage et éclairage	2,100 »	
20	°	Indemnité aux travailleurs	400 »	8,650 »
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,550 »	16,450 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.	240,073 »	240,075 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,800 »	»	143,515 »	142,536 28	
•	•	60,190 »	53,620 •	
•	7,800 »	8,650 »	8,548 28	
7,800 »	7,800 »	212,355 »	204,504 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1903.
CHAPITRE V.				
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.				
<i>Personnel des établissements de l'artillerie.</i>				
21		Traitements et indemnités du personnel des établissements de fabrication de l'artillerie et de l'École de tir de l'artillerie.	100,000 »	100,000 »
<i>Matériel de l'artillerie.</i>				
Arsenaux et magasins de guerre.				
a.		Dépenses diverses dans les magasins des positions fortifiées, les arsenaux, les parcs de l'armée de campagne, le polygone et l'école de tir. Entretien du matériel dans les batteries de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement des officiers comptables du matériel, des adjudants de matériel et des maîtres artificiers non logés dans les bâtiments de l'État. Indemnités pour travaux extraordinaires ou supplémentaires tant dans les corps de troupe que dans les établissements de fabrication de l'artillerie. Service des installations électriques dans les ouvrages militaires occupés par l'artillerie. — Frais d'instruction du personnel	515,000 »	
Fonderie de canons.				
b.		Fabrication et réparation de bouches à feu, projectiles, affûts métalliques, armement et dépendances	175,000 »	
Arsenal de construction.				
c.		Construction et réparation des affûts, avant-trains, caissons et des voitures en général, tant de l'armée de campagne que des ouvrages fortifiés, ainsi que des armements, dépendances et harnais de ces affûts et voitures. — Entretien et renouvellement du harnachement en usage dans l'artillerie de campagne et au régiment du train.	515,000 »	
22		Manufacture d'armes.		
d.		Fabrication ou achat d'armes portatives et de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement; réparation des armes existant dans les magasins des corps et dans les arsenaux. — Fabrication et entretien du matériel de tir à la cible	550,000 »	
A REPORTER.			fr. 1,355,000 »	
			2,481,944 05	2,048,444 05
			2,581,944 05	2,148,444 05

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	96,925 »	96,499 26	
453,500 »	»	1,813,019 05	1,793,019 05	
453,500 »	»	1,909,944 05	1,889,518 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1904.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1905.
		REPORT. . . . fr. 1,555,000 »	2,581,944 05	2,148,444 05
		École de pyrotechnie.		
	<i>e.</i>	Fabrication et achat de cartouches, capsules, étoupilles, charges, munitions et artifices divers 892,000 »		
	<i>f.</i>	Achat de poudre de guerre 200,000 »		
	<i>g.</i>	Dépenses diverses et menus achats. 34,944 05		
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	2,581,944 05	2,148,444 05

AUGMENTATION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
433,500 »	»	1,009,944 05	1,889,518 31	
433,500 »	»	1,009,944 05	1,889,518 31	
433,500 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904	alloués pour l'exercice 1905.
CHAPITRE VI.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire				
	a.	Bâtiments militaires fr. 462,404 »		
		Ouvrages de fortification 20,975 »		
		Ouvrages mixtes 21,642 »		
		————— 505,021 »		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brasschaet.				
	b.	Bâtiments militaires fr. 605,401 »		
		Ouvrages de fortification 55,980 »		
		Ouvrages mixtes 35,598 »		
		————— 754,979 »		
23	c.	Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 56,000 »		
	d.	Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour trs à la cible; indemnité de logement aux adjoints du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage au gaz des bâtiments militaires 120,000 »	1,605,000 »	1,585,000 »
	e.	Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel; frais de voyage aux officiers du génie qui prennent part aux ascensions aérostatiques 128,000 »		
	f.	Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 10,000 »		
	g.	Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers, fonctionnaires et employés du génie chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc., etc. 15,000 »		
	h.	Abonnement aux installations téléphoniques pour les autorités militaires dans certaines garnisons 10,000 »		
	i.	Renouvellement et entretien du gros matériel des corps de troupe, mobilier des écoles et des magasins, appareils et objets de gymnastique, etc., etc. 24,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.			1,605,000 »	1,585,000 »

AUGMENTATION. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.	DÉPENSES ÉVENTUELLES POUR						TOTAL par place.
Augmentation.	Diminution.				(Litt. a.) Entretien ordinaire.			(Litt. b.) Constructions, améliorations, ré- parations et renouvellements; dé- frichement, ensemenement, etc.			
				DÉSIGNATION DES PLACES.	Bâtimen- ts mili- taires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	Bâtimen- ts mili- taires.	Fortifica- tions.	Ouvrages mixtes.	
				1^{re} direction.							
				Alost	5,800	"	"	5,000	"	"	8,800
				Audenarde	4,000	"	"	9,000	"	"	13,000
				Bruges	12,520	"	"	35,000	"	"	47,520
				Courtrai	700	"	"	228	"	"	928
				Gand	21,000	"	"	53,000	"	"	66,000
				Menin	1,200	"	"	5,000	"	"	4,200
				Ostende	4,178	"	"	4,500	"	"	8,678
				Saint-Nicolas	1,480	"	"	1,500	"	"	2,980
				Termonde	8,500	1,300	500	15,000	500	1,500	25,500
				Ypres	7,800	"	"	23,000	"	"	35,800
				2^e direction.							
				Laboratoire central de reception des ciments	800	"	"	"	"	"	800
				Anvers (enceinte)	57,800	5,000	2,700	120,000	23,840	638	209,978
				— 1 ^{er} sectr { forts	3,200	500	1,800	4,000	"	1,500	11,000
				— 1 ^{er} sectr { Brasscht.	7,150	400	"	12,000	"	"	19,550
				— 2 ^e — { forts	7,720	880	1,550	12,000	9,500	3,200	34,850
				— 2 ^e — { Contich.	2,500	"	"	2,510	"	"	4,910
				— 3 ^e — { forts	8,500	1,800	200	10,000	3,500	500	24,500
				— 3 ^e — { St. Bernad.	6,500	"	"	8,000	"	"	14,500
				— 4 ^e — { forts	9,550	2,100	2,400	26,490	1,700	2,900	45,140
				— 4 ^e — { Beveren.	3,500	"	"	5,070	"	"	8,570
				— 5 ^e secteur	2,240	2,308	2,875	55,268	2,180	14,660	69,618
				Malines (Ville)	11,734	"	"	11,000	"	"	22,734
				Waelhem et Duffel	2,140	700	500	2,000	"	"	5,340
				Lierre { Ville	5,500	"	"	5,660	"	"	9,160
				Lierre { Forts	1,100	700	200	10,350	"	"	12,250
				3^e direction.							
				Camp de Beverloo	56,200	"	1,100	52,674	"	"	69,970
				Hasselt	3,920	"	"	3,350	"	"	7,270
				Saint-Troude	1,740	"	"	1,450	"	"	3,170
				Liège r. (Ville)	10,700	"	"	12,840	"	"	23,540
				droite (Forts et route mil.)	8,455	"	1,600	8,450	"	1,000	19,485
				Arlon	4,610	"	"	3,050	"	"	7,660
				Bouillon	1,400	"	"	1,350	"	"	2,750
				Huy	2,470	"	"	2,905	"	"	5,375
				Verviers	2,000	"	"	1,350	"	"	3,350
				Liège r. (Ville)	16,710	"	"	9,375	5,500	"	31,285
				gauche (Forts et route mil.)	9,075	"	3,600	2,310	9,460	4,700	29,145
				4^e direction.							
				Ath	1,500	"	"	4,800	"	"	6,500
				Bruxelles-Est	35,600	"	"	26,000	"	"	61,600
				— Ouest	20,000	"	"	21,088	"	"	41,088
				Charleroi	4,600	"	"	2,620	"	"	7,220
				Diest { Ville	5,050	"	"	7,700	"	1,200	13,950
				Diest { Forts	2,855	500	100	7,350	"	"	11,285
				Dinant	875	"	"	7,600	"	"	8,475
				Louvain	15,000	"	"	20,000	"	"	35,000
				Mariembourg	974	"	"	880	"	"	1,854
				Mons	15,000	"	"	22,200	"	"	37,200
				Namur { Ville	22,100	"	900	21,000	"	"	44,000
				(Nord) { Forts et route mil.	5,000	1,500	1,617	6,940	"	"	15,057
				Namur { Ville Ex-Citadelle.	5,000	3,000	"	1,500	"	"	7,500
				(Sud) { Forts et route mil.	11,175	"	"	3,500	"	3,800	18,475
				Nivelles	1,000	"	"	1,100	"	"	2,100
				Philippeville	2,756	"	"	3,000	"	"	5,756
				Tirlemont	5,800	"	"	4,400	"	"	8,200
				Tournai	14,000	"	"	15,500	"	"	29,500
				Vilvorde	6,750	"	"	7,450	"	"	14,200
				Wavre	1,500	"	"	940	"	"	2,240
				TOTAUX.	462,404	20,975	21,642	665,401	55,980	35,898	1,280,000
								505,021		754,979	
18,000											
18,000											

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES LIVRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
		demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1903.
CHAPITRE VII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
<i>Pain, viande et fourrages en nature.</i>			
Pain.			
a.	14,412,700 rations, à 14 centimes. fr. 2,017,778 »		
	A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 257,556 04		
	RESTE. fr. 1,760,221 96		
Viande.			
b.	14,412,700 rations, à 36 centimes. fr. 5,183,572 »		
	A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 672,286 96		
	4,516,285 04		
	TOTAL. fr. 6,276,507 »		
Fourrages en nature.			
	1,525,515 rations fortes, pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 27 fr. 1,683,150 05	0,577,633 70	10,175,688 20
	1,549,770 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 25 1,660,217 10		
	2,075,085		
c.	A AJOUTER :		
	1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 70,000 »		
	2° Augmentation (10 %) sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres fr. 9,762 50		
	79,762 50		
	9,699,656 65		
	A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. fr. 122,002 95		
	TOTAL. fr. 9,577,633 70		
	A REPORTER. fr. 9,577,633 70		
		9,577,633 70	10,175,688 20

24

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.																																								
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																											
				<p style="text-align: right;">RATIONS.</p> <table border="1"> <tr><td>Infanterie</td><td>9,504,965</td></tr> <tr><td>Cavalerie</td><td>1,960,050</td></tr> <tr><td>Artillerie</td><td>2,752,755</td></tr> <tr><td>Génie</td><td>565,385</td></tr> <tr><td>Bataillon d'administration</td><td>153,665</td></tr> <tr><td>Total</td><td>14,916,820</td></tr> </table> <table border="1"> <thead> <tr><th colspan="2">JOURNÉES</th></tr> <tr><th>de marche.</th><th>d'hommes aux hôpitaux.</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Infanterie</td><td>86,673</td><td>217,600</td></tr> <tr><td>Cavalerie</td><td>47,831</td><td>38,000</td></tr> <tr><td>Artillerie</td><td>32,341</td><td>67,400</td></tr> <tr><td>Génie</td><td>4,671</td><td>12,200</td></tr> <tr><td>Bataillon d'administration</td><td>2,604</td><td>4,800</td></tr> <tr><td>Total</td><td>144,120</td><td>360,000</td></tr> <tr><td>Ruhrs.</td><td></td><td>504,120</td></tr> <tr><td></td><td></td><td>14,412,700</td></tr> </tbody> </table>	Infanterie	9,504,965	Cavalerie	1,960,050	Artillerie	2,752,755	Génie	565,385	Bataillon d'administration	153,665	Total	14,916,820	JOURNÉES		de marche.	d'hommes aux hôpitaux.	Infanterie	86,673	217,600	Cavalerie	47,831	38,000	Artillerie	32,341	67,400	Génie	4,671	12,200	Bataillon d'administration	2,604	4,800	Total	144,120	360,000	Ruhrs.		504,120			14,412,700
Infanterie	9,504,965																																											
Cavalerie	1,960,050																																											
Artillerie	2,752,755																																											
Génie	565,385																																											
Bataillon d'administration	153,665																																											
Total	14,916,820																																											
JOURNÉES																																												
de marche.	d'hommes aux hôpitaux.																																											
Infanterie	86,673	217,600																																										
Cavalerie	47,831	38,000																																										
Artillerie	32,341	67,400																																										
Génie	4,671	12,200																																										
Bataillon d'administration	2,604	4,800																																										
Total	144,120	360,000																																										
Ruhrs.		504,120																																										
		14,412,700																																										
				<p style="text-align: center;">Décomposition du nombre de rations de fourrages :</p> <table border="1"> <thead> <tr><th rowspan="2">ARMES.</th><th rowspan="2">NOMBRE de chevaux de troupe.</th><th colspan="2">NOMBRE DE RATIONS</th></tr> <tr><th>fortes.</th><th>ordinaires.</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td rowspan="3">Cavalerie</td><td>Guides</td><td>1,232</td><td>419,680</td></tr> <tr><td>Lanciers</td><td>2,464</td><td>899,360</td></tr> <tr><td>Chasseurs</td><td>1,254</td><td>450,410</td></tr> <tr><td>Artillerie de campagne et train</td><td>2,309</td><td>875,635</td><td></td></tr> <tr><td>Total.</td><td>7,339</td><td>1,325,315</td><td>1,549,770</td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td>2,675,085</td></tr> </tbody> </table>	ARMES.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS		fortes.	ordinaires.	Cavalerie	Guides	1,232	419,680	Lanciers	2,464	899,360	Chasseurs	1,254	450,410	Artillerie de campagne et train	2,309	875,635		Total.	7,339	1,325,315	1,549,770				2,675,085												
ARMES.	NOMBRE de chevaux de troupe.	NOMBRE DE RATIONS																																										
		fortes.	ordinaires.																																									
Cavalerie	Guides	1,232	419,680																																									
	Lanciers	2,464	899,360																																									
	Chasseurs	1,254	450,410																																									
Artillerie de campagne et train	2,309	875,635																																										
Total.	7,339	1,325,315	1,549,770																																									
			2,675,085																																									
	598,054 50	10,307,288 20	10,485,587 50																																									
	598,054 50	10,307,288 20	10,485,587 50																																									

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTERES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.
		REPORT. fr.	9,577,035 70	10,175,688 20
		<i>Service du couchage.</i>		
25	"	Renouvellement et entretien du matériel de couchage et du matériel d'exploitation, loyer et entretien des bâtiments, traitement et indemnités du personnel, etc.	556,000 "	569,450 "
		<i>Habillement des troupes. — Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie (a).</i>		
		Infanterie. fr. 5,256,149 47		
		Cavalerie 961,675 19		
	a.	Artillerie 1,102,217 18		
		Génie 205,454 58	5,792,514 49	5,792,514 49
26		Bataillon d'administration 66,818 27		
	b.	Remboursement partiel à la masse des recettes et dépenses imprévues des corps, laquelle a supporté la liquidation de la masse individuelle d'habillement (à répartir entre les corps de troupe par le Ministre de la Guerre) 200,000 "		
		<i>Transports généraux. — Moyens de transport des troupes en marche.</i>		
	a.	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc . . . 100,000 "		
	b.	Moyens de transport des troupes en marche. 780,629 66		
	c.	Frais de transport des élèves sous-lieutenants de l'École militaire; indemnités aux employés qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc. fr. 2,500 *	5,100 *	914,729 66
27		Frais de transport des élèves de l'École de guerre et des instruments 2,800 *		
	d.	Frais de transport des officiers non montés qui se rendent dans les villes voisines de leur garnison pour y suivre les cours d'équitation 10,000 "		
	e.	Renouvellement et entretien de bicyclettes; indemnités de voyage aux vélocipédistes; dépenses pour l'habillement spécial, frais de nourriture supplémentaire, etc. 19,000 "		
		A REPORTER. fr.	16,840,677 85	17,452,182 55

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.																												
AUGMENTATION.	DIMINUTION																															
.	598,054 50	10,507,288 20	10,483,587 50																													
»	13,450 »	537,534 »	563,735 20																													
				(a) Habillement et harnachement.																												
				<table border="1"> <thead> <tr> <th>CORPS.</th> <th>Allocation pour l'habillement et la buffleterie. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie.</th> <th>Remboursement à la masse des recettes et dépenses imprévues</th> <th>TOTAL.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Infanterie</td> <td>3,256,149 47</td> <td>118,000 »</td> <td>3,374,149 47</td> </tr> <tr> <td>Cavalerie</td> <td>961,673 19</td> <td>52,000 »</td> <td>993,673 19</td> </tr> <tr> <td>Artillerie</td> <td>1,102,217 18</td> <td>43,000 »</td> <td>1,144,217 18</td> </tr> <tr> <td>Genie</td> <td>205,454 38</td> <td>6,000 »</td> <td>211,454 38</td> </tr> <tr> <td>Bataillon d'administration</td> <td>66,818 27</td> <td>2,000 »</td> <td>68,818 27</td> </tr> <tr> <td>TOTAUX.</td> <td>5,592,314 49</td> <td>200,000 »</td> <td>5,792,314 49</td> </tr> </tbody> </table>	CORPS.	Allocation pour l'habillement et la buffleterie. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie.	Remboursement à la masse des recettes et dépenses imprévues	TOTAL.	Infanterie	3,256,149 47	118,000 »	3,374,149 47	Cavalerie	961,673 19	52,000 »	993,673 19	Artillerie	1,102,217 18	43,000 »	1,144,217 18	Genie	205,454 38	6,000 »	211,454 38	Bataillon d'administration	66,818 27	2,000 »	68,818 27	TOTAUX.	5,592,314 49	200,000 »	5,792,314 49
CORPS.	Allocation pour l'habillement et la buffleterie. Renouvellement et entretien du harnachement de la cavalerie.	Remboursement à la masse des recettes et dépenses imprévues	TOTAL.																													
Infanterie	3,256,149 47	118,000 »	3,374,149 47																													
Cavalerie	961,673 19	52,000 »	993,673 19																													
Artillerie	1,102,217 18	43,000 »	1,144,217 18																													
Genie	205,454 38	6,000 »	211,454 38																													
Bataillon d'administration	66,818 27	2,000 »	68,818 27																													
TOTAUX.	5,592,314 49	200,000 »	5,792,314 49																													
.	»	5,792,314 49	5,700,170 22																													
.	»	885,029 66	848,867 22																													
.	611,504 50	17,522,166 35	17,605,300 20																													

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.
		REPORT. fr.	16,840,677 85	17,452,182 35
		<i>Chauffage et éclairage de certains locaux et des corps de garde.</i>		
28	.	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de certains locaux (logements de troupes, magasins, etc); entretien et renouvellement du matériel de chauffage des corps de garde et des capotes de sentinelle, location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	150,000 »	150,000 »
		<i>Remonte.</i>		
		<i>(Remonte ordinaire, calculée à raison d'environ 1/8 de l'effectif en chevaux.)</i>		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		459 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr.	482,900 »	
		144 — de guides, à 1,150.	165,600 »	
		94 — de selle d'artillerie, à 1,150.	108,100 »	
	a.	189 — de trait — à 1,050.	198,450 »	
		25 — de trait du train, à 1,100.	27,500 »	
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{8}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 100 francs	2,000 »	
29		—————	984,550 »	
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique.	10,000 »	1,007,850 »
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie.	13,500 »	
		TOTAL DU CHAPITRE VII fr.	17,998,527 85	18,610,032 35

DIMINUTION fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
•	611,504 50	17,592,166 35	17,005,560 20	
•	•	150,000 •	107,999 98	
•	•	997,850 •	997,850 •	
•	611,504 50	18,670,016 35	18,801,210 18	
611,504 50				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1905.
CHAPITRE VIII.				
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.				
Traitements de non-activité.				
<i>1° Pour motifs de santé.</i>				
	5	Majors, à	4,125	12,375
	3	Capitaines en premier ou commandants	5,225	9,675
	9	— en second, à	2,740	24,660
	4	— en second, à	2,510	10,040
	5	Lieutenants, à	2,000	10,000
	2	Sous-lieutenants, à	1,725	5,450
	26	TOTAL	70,200	0
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	351	0
			69,849	0
<i>2° Par mesure d'ordre.</i>				
	2	Capitaines en premier ou commandants	2,150	4,500
	4	— en second, à	1,825	7,500
	4	— en second, à	1,675	6,700
	5	Lieutenants, à	1,525	3,975
	15	TOTAL	22,275	0
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	111 37	0
			22,165 63	0
			127,754 68	127,754 68
<i>3° Employés civils.</i>				
	11	Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	18,698 75	0
	11		0	0
	50	<i>Honoraires.</i>		
	b.	Honoraires d'avocats et frais de procédure	17,045 50	0
<i>Frais de route, de séjour, de déménagement et de représentation.</i>				
	a.	Frais de route et de séjour, missions et frais de représentation	205,000	0
	b.	Frais de route et de séjour du Ministre	5,000	0
	c.	Frais de déménagement des officiers	60,000	0
	d.	Indemnités aux militaires en dessous du grade d'officier mariés ou veufs avec enfants qui se déplacent momentanément pour assister aux manœuvres ou qui sont détachés hors de leur garnison dans un but de sécurité générale ou bien pour remplacer temporairement des régiments qui se sont éloignés pour assister à des périodes de tir, de manœuvres, etc.	30,000	0
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	427,754 68	427,754 68

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
.	.	148,554 68	121,474 47	
.	.	542,200 "	524,821 50	
.	.	400,754 68	446,295 77	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1903.
CHAPITRE IX.				
PENSIONS ET SECOURS.				
52	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 214,000 »		
	b.	Pensions : paiement des termes échus avant l'inscription au Grand-Livre 15,200 »		
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 55,500 »	592,000 »	592,000 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 66,000 »		
	e.	Subside et annuité à la Caisse de retraite et de secours de l'Administration des Chemins de fer de l'État pour l'affiliation des employés et ouvriers civils des services ressortissant au Département de la Guerre. 45,500 »		
TOTAL DU CHAPITRE IX fr.			592,000 »	592,000 »
CHAPITRE X				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
55		Dépenses imprévues non libellées au Budget. (Achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée, en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, gratifications aux militaires réformés, indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes. Subsidés aux sociétés d'anciens militaires, indemnités pour pertes de chevaux, etc, etc.) — Secours aux permissionnaires et aux miliciens de la nouvelle levée résidant à l'étranger; frais d'affranchissement de la correspondance adressée à certains permissionnaires ou de remise des ordres de rejoindre.	68,949 »	68,949 »
TOTAL DU CHAPITRE X fr.			68,949 »	68,949 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.				
CHAPITRE XI.				
"	"	Appropriation de tirs à la cible (<i>pour mémoire</i>)	"	29,975 »
"	"	Construction d'une église au camp de Beverloo (<i>pour mémoire</i>)	"	"
34	"	Armement	720,000 »	720,000 »
"	"	Construction d'un magasin des fourrages à Liège et d'une voie de raccordement de ce magasin au chemin de fer de Liège à Maestricht (<i>pour mémoire</i>)	"	586,000 »
55	"	Construction d'une boulangerie militaire à Liège	280,000 »	"
A REPORTER. fr.			1,000,000 »	1,155,975 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		alloués	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice	l'exercice	
		1902.	1901.	
•	•	429,750	458,765 01	
•	•	429,750	458,765 01	

•	•	60,120 99	60,156 29
•	•	60,120 99	60,156 29

•	29,975	•	50,000	•	46,850	•
•	•	•	140,000	•	100,000	•
•	•	•	1,535,500	•	1,050,000	•
•	586,000	•	•	•	•	•
280,000	•	•	•	•	•	•
280,000	•	415,975	•	1,505,500	•	1,196,850

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

N° DES ARTICLES.	LITTEAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1904.	alloués pour l'exercice 1903.
		REPORT. . . . fr.	1,000,000 »	1,135,975 »
56	»	Construction d'un magasin des fourrages à Bruges	277,000 »	»
»	»	Acquisition de terrain et érection de nouvelles constructions pour la Commission centrale d'expertise à Etterbeek (<i>pour mémoire</i>).	»	5,297 97
»	»	Agrandissement de la boucherie militaire d'Anvers (<i>pour mémoire</i>).	»	»
»	»	Achat du terrain et construction d'une boulangerie militaire à Louvain (<i>pour mémoire</i>)	»	284,000 »
»	»	Achat du terrain nécessaire à l'érection d'un magasin des fourrages à Bruges (<i>pour mémoire</i>)	»	»
57	»	Amélioration du casernement	5,152,000 »	5,280,000 »
»	»	Complètement partiel du matériel de siège des ouvrages fortifiés de la position d'Anvers (<i>pour mémoire</i>).	»	»
58	»	Complètement partiel du matériel de siège des ouvrages fortifiés du pays	45,000 »	54,000 »
»	»	Acquisition d'un terrain pour servir de polygone de travaux de campagne pour l'infanterie à Liège (<i>pour mémoire</i>).	»	»
»	»	Constitution d'une réserve de médicaments en vue d'une mobilisation éventuelle (<i>pour mémoire</i>)	»	25,000 »
»	»	Complément d'armement et acquisitions relatives au service de tir et d'éclairage électrique dans les ouvrages de la Meuse (<i>pour mémoire</i>)	»	»
59	»	Routes militaires de Liège et de Namur et réseaux téléphoniques dans ces positions	287,500 »	»
40	»	Artillerie de place	200,000 »	507,000 »
»	»	Établissement d'un réseau téléphonique militaire sur la rive gauche de l'Escaut (<i>pour mémoire</i>)	»	56,000 »
»	»	Établissement au nord-ouest de Bruxelles d'une plaine destinée aux exercices de détail des troupes casernées à la caserne du Petit-Château (<i>pour mémoire</i>)	»	18,000 »
»	»	Paiement d'une créance arriérée due à un avocat du Département de la Guerre pour débours et honoraires (<i>pour mémoire</i>).	»	»
»	»	Construction d'un bâtiment à la fonderie de canons à Liège (<i>pour mémoire</i>).	»	47,000 »
»	»	Bibliothèque du 9 ^e régiment d'artillerie et installation de l'école régimentaire et des cours du soir du dit régiment (<i>pour mémoire</i>)	»	»
»	»	Extension des établissements du service administratif à Anvers, Bruges et Beverloo (<i>pour mémoire</i>)	»	»
»	»	Achat de bicyclettes et accessoires (<i>pour mémoire</i>)	»	»
41	»	Acquisition de ponts volants et de rampes mobiles	90,000 »	»
42	»	Extension du champ de tir de l'artillerie à Brasschaet	580,000 »	»
43	»	Agrandissement de la fabrique militaire de conserves à Anvers.	75,000 »	1,025 64
»	»	Construction d'un nouvel arsenal à Anvers (<i>pour mémoire</i>)	»	»
TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.			5,416,500 »	5,593,296 61
AUGMENTATION. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		alloués	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1902.	l'exercice 1901.	
280,000 »	415,975 »	1,505,300 »	1,196,850 »	
277,000 »	»	»	»	
»	5,297 07	266,973 25	»	
»	»	142,000 »	»	
»	284,000 »	»	»	
»	»	55,000 »	»	
»	148,000 »	1,054,086 07	1,837,053 75	
»	»	14,000 »	»	
»	9,000 »	»	»	
»	»	17,000 »	»	
»	25,000 »	»	»	
»	»	42,000 »	»	
287,500 »	»	287,576 88	8,813 25	
»	507,000 »	500,000 »	255,823 71	
»	56,000 »	»	»	
»	18,000 »	160,000 »	»	
»	»	»	16,500 »	
»	47,000 »	»	»	
»	»	»	3,500 »	
»	»	»	22,535 05	
»	»	»	40,000 »	
20,000 »	»	»	»	
380,000 »	»	»	»	
73,976 36	»	29,000 »	238,267 15	
»	»	14,750 05	»	
1,518,476 56	1,295,272 97	7,067,666 25	3,609,142 89	
23,203 59				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904

NUMÉROS des CHAPITRES.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1904.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1903.
<i>Récapitulation.</i>			
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
I.	Administration centrale	684,575 »	692,415 »
II	Traitements, solde et accessoires	25,025,110 64	24,840,410 64
III.	Hôpitaux et pharmacies militaires	910,535 »	910,555 »
IV.	Etablissements d'instruction supérieure	240,075 »	240,075 »
V.	Etablissements et matériel de l'artillerie	2,581,944 05	2,148,444 05
VI.	Matériel du génie	1,605,000 »	1,585,000 »
VII	Pain, viande, fourrages et autres prestations	17,998,527 85	18,610,052 35
VIII.	Traitements divers et honoraires	427,754 68	427,754 68
IX.	Pensions et secours	592,000 »	592,000 »
X	Dépenses imprévues	68,949 »	68,949 »
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
XI	Services divers	5,416,500 »	5,593,296 61
TOTAUX.		fr. 55,548,771 22	55,508,712 55

AUGMENTATION . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFERENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice 1902.	DÉPENSES de l'exercice 1901.	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
	7,840	551,100	554,588 86	
184,700	•	24,461,895 61	24,472,085 47	
•	•	958,555	1,032,927 84	
•	•	212,355	204,504 56	
455,500	•	1,909,944 05	1,889,518 51	
18,000	•	1,615,213 09	1,615,568 72	
•	611,504 50	18,670,016 55	18,801,210 18	
•	•	490,754 68	446,295 77	
•	•	429,750	458,765 01	
•	•	60,120 99	60,156 29	
25,205 59	•	7,067,666 25	5,609,142 89	
659,405 59	619,544 50	56,405,111 02	55,104,165 90	
40,058 89				

ANNEXES

AUX DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE
POUR L'EXERCICE 1904.

COMPOSITION

DES

ÉTATS-MAJORS ET DES CORPS DE TROUPE.

CALCUL DU TRAITEMENT, SOLDE, ETC.

EFFECTIF organique.			
Hommes.	Chevaux		
9	27	Section d'activité.	
18	56	Lieutenants généraux à fr.	18,500 " 166,500 "
		Généraux-majors à	12,700 " 228,600 "
27	65	Section de réserve.	
2	4	Lieutenants généraux à fr.	14,800 " 29,600 "
4	8	Généraux-majors à	10,160 " 40,640 "
6	12		
	1	Supplément à un général-major chargé des fonctions attribuées à un lieutenant général	2,000 "
			467,540 "
		A déduire pour un lieutenant général (Ministre de la Guerre)	18,500 "
			448,840 "
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	2,244 20
		RESTE fr.	446,595 80
		Corps d'état-major.	
5	10	Colonels à fr.	9,500 = 47,500 "
5	10	Lieutenants-colonels à	7,100 = 55,500 "
10	20	Majors à	6,500 = 65,000 "
16	52	Capitaines commandants à	5,100 = 81,600 "
10	20	Id. en second à	4,200 = 42,000 "
46	92	Supplément aux capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	400 "
			270,000 "
	42	Supplément aux aides de camp appartenant à des corps de troupe non montés	15,400 "
79	210		285,400 "
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,417 "
			281,985 "
		Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	6,500 "
		Id. de marche et de vivres de campagne	17,105 70
		Id. de monture : 210 chevaux à 500 francs	105,000 "
			410,586 70
		A déduire pour vacances	2,900 "
			407,686 70
		TOTAL fr.	854,282 50

EFFECTIF organique.		ÉTAT-MAJOR DES PROVINCES ET DES PLACES.	
Hommes.	Chevaux		
5	10	Généraux-majors à fr.	10,160 » 50,800 »
5		Majors de place à	5,800 » 29,000 »
8		Capitaines en premier à	4,500 » 54,400 »
5	7	Id. en second.	3,650 » 18,250 »
4		Id. id.	3,350 » 15,400 »
8		Lieutenants à	2,650 » 21,200 »
4		Sous-lieutenants à	2,500 » 9,200 »
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier	1,800 »
			178,050 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	890 25
			177,159 75
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	400 »
		— de marche et de vivres de campagne	1,102 »
		— de monture : 17 chevaux à 500 francs.	8,500 »
30	17	TOTAL. fr.	187,161 75
		INTENDANCE MILITAIRE.	
1	20	Intendant en chef à fr.	12,700 » 12,700 »
4		Intendants de 1 ^{re} classe à	9,500 » 58,000 »
6		Id. de 2 ^e classe à	7,100 » 42,600 »
15		Sous-intendants de 1 ^{re} classe à	6,500 » 81,900 »
9		Id. de 2 ^e classe à	4,600 » 41,400 »
6		Id. de 5 ^e classe à	3,700 » 22,200 »
		Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier	»
			258,800 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	1,194 »
			257,606 »
		Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre	5,600 »
		— de marche et de vivres de campagne	964 50
		— de monture : 20 chevaux à 500 francs.	10,000 »
50	20	TOTAL. fr.	252,170 50

EFFECTIF organique.			
Hommes.	Chevaux.	SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.	
1	2	Inspecteur général fr	12,700 » 12,700 »
4		Médecins principaux de 1 ^{re} classe à	9,500 » 38,000 »
15		Id. de 2 ^e classe à	7,100 » 92,500 »
16		Médecins adjoints de 1 ^{re} classe à	2,600 » 41,600 »
14		Id. de 2 ^e classe à	2,500 » 52,200 »
1		Pharmacien en chef	7,100 » 7,100 »
4		Pharmaciens principaux à	6,500 » 25,200 »
10		Id. de 1 ^{re} classe à	4,600 » 46,000 »
10		Id. de 2 ^e classe à	5,600 » 56,000 »
10		Id. de 3 ^e classe à	5,250 » 52,500 »
5		Id. de 4 ^e classe à	2,600 » 15,000 »
6		Id. adjoints à	2,500 » 15,800 »
1	1	Vétérinaire en chef à	7,100 » 7,100 »
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier	500 »
			598,000 »
		A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments	1,990 »
			596,010 »
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers	1,200 »
		Id. de marche et de vivres de campagne	2,090 »
		Id. de monture: 5 chevaux à 500 francs	1,500 »
95	5	TOTAL fr.	400,800 »

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations	
	Hommes.	Chevaux.				
Colonels	20	40	9,500 »	190,000 »		
Lieutenants-colonels	19	58	7,100 »	154,900 »		
Majors	99	157	6,500 »	625,700 »		
Capitaines commandants adjudants-majors de régiment	19	19	5,100 »	96,900 »		
Capitaines en second adjudants-majors de régiment	20	»	5,500 »	70,000 »		
Lieutenants adjudants-majors de bataillon	58	»	2,650 »	155,700 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	19	»	2,475 »	47,025 »		
Capitaines en second officiers d'armement	19	»	5,500 »	66,500 »		
Capitaines en premier quartiers-mâtres	20	»	4,500 »	80,000 »		
Capitaines en second payeurs	19	»	5,500 »	66,500 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	40	»	2,475 »	99,000 »		
Capitaines en premier administrateurs d'habillement	10	»	4,500 »	45,000 »		
Id. en second id.	9	»	5,500 »	51,500 »		
Médecins de régiment {	de 1 ^{re} classe	8	»	6,500 »	50,400 »	
	de 2 ^e id.	7	»	5,100 »	55,700 »	
	de 5 ^e id.	4	»	4,650 »	18,600 »	
Médecins de bataillon {	de 1 ^{re} classe	25	»	4,200 »	96,600 »	
	de 2 ^e id.	56	»	5,250 »	117,000 »	
Capitaines commandants	518	»	4,500 »	1,567,400 »		
Capitaines en second	195	»	5,500 »	682,500 »		
Lieutenants ou sous-lieutenants	959	4 ⁽¹⁾	2,475 »	2,575,525 »	(1) Officiers attachés à la maison militaire du Roi	
	1,921	258		6,450,450 »		
A ajouter les suppléments de traitement :						
Pour le corps de discipline et de correction.	Les 5 capitaines à 600 francs = fr.		5,000 »			
	Les 16 lieutenants ou sous-lieutenants à 400 francs =		6,400 »		9,400 »	
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.				60,062 50		
				6,519,912 50		
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments				52,599 56		
RESTE				6,487,512 94		
Indemnité aux officiers détachés à l'École des pupilles : 26 officiers à 500 francs				7,800 »		
Id. id. au Ministère de la Guerre				18,150 »		
Id. aux sous-officiers promus officiers				25,200 »		
Id. de marche et indemnité journalière de 2 francs				144,110 20		
Id. de monture : 258 chevaux à 500 francs				129,000 »		
				6,809,573 14		
A déduire pour vacances				82,251 42		
RESTE fr.				6,727,541 72		

TERIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF organique.	NOMBRE de journées.	SOLDE journalière	MONTANT.	Observations.
Adjutants sous-officiers	105	57,595	5 25	122,185 75	
Sergents-majors secré- } taires	Régiment des grenadiers 1 Les autres régiments 19	565 6,955	1 95 1 95	704 45 15,584 55	
Premiers sergents ou ser- } gents secrétaires	Régiment des grenadiers 1 Les autres régiments 18	565 6,570	1 57 1 57	575 05 10,514 90	
Premiers sergents ou ser- } gents facteurs	Régiment des grenadiers 1 Les autres régiments 18	565 6,570	1 57 1 57	575 05 10,514 90	
Sergents garde-magasins. }	Régiment des grenadiers 1 Les autres régiments 18	565 6,570	1 42 1 42	518 50 9,529 40	
Musiciens gagistes	266	97,090	•	257,500 »	
Premiers sergents-clairons ou sergents-clairons.	20	7,500	1 70	12,410 »	
Maîtres armuriers avec rang de sergent-major	10	3,650	2 54	8,541 »	
Id. id. de sergent	9	3,285	1 85	6,011 55	
Maîtres ouvriers armuriers avec rang de sergent	78	28,470	1 85	52,100 10	
Maîtres ouvriers tailleurs et cordonniers avec rang de sergent	40	14,600	• 84	12,264 »	
Premiers sergents-ma- } jors	Régiment des grenadiers 15 Corps de discipline et de correction 9 Les autres régiments 275	5,475 3,285 100,575	2 16 2 16 2 16	11,826 » 7,095 60 216,810 »	
Sergents-majors	Régiment des grenadiers 21 Corps de discipline et de correction 4 Les autres régiments 581	7,665 1,460 140,160	1 95 1 95 1 95	14,795 45 2,817 80 270,508 80	
Premiers sergents	Régiment des grenadiers 6 Les autres régiments 109	2,190 59,785	1 57 1 57	5,458 50 62,462 45	
Sergents-fourriers et ser- } gents.	Régiment des grenadiers 84 Corps de discipline et de correction 52 Les autres régiments 1,558	50,660 11,680 561,570	1 42 1 42 1 42	45,557 20 16,585 60 797,145 40	
Élèves-musiciens	190	69,550	• 28	19,418 »	
Caporaux-clairons	79	28,855	• 70	20,184 50	
Premiers ouvriers tailleurs et cordonniers avec rang de caporal	116	42,540	• 40	16,956 »	
Caporaux	Régiment des grenadiers 149 Corps de discipline et de correction 64 Régiment des carabiniers 191 Les autres régiments 2,555	54,585 25,560 69,715 924,545	• 54 • 54 • 52 • 52	29,507 90 12,614 40 56,251 80 480,765 40	
Clairons-tambours	Régiment des grenadiers 44 Les autres régiments 616 Corps de discipline et de correction 8	16,060 224,840 2,920	• 57 • 55 • 57	5,942 20 78,694 » 1,080 40	
Clairons	Régiment des carabiniers 57 Régiments de chasseurs à pied 152 Régiment des grenadiers 608	20,805 48,180 221,920	• 55 • 55 • 55	7,281 75 16,865 » 75,235 60	
Soldats de 1 ^{re} classe.	Régiment des carabiniers 405 Les autres régiments 5,168 Régiment des carabiniers 811 Les autres régiments 10,640	147,825 1,886,526 296,015 5,885,600	• 51 • 51 • 28 • 28	45,825 75 584,759 20 82,884 20 1,087,408 »	
Soldats de 2 ^e classe	Employés aux travaux 500 Non employés aux travaux 500	109,500 109,500	• 26 • 21	28,470 » 22,995 »	
Correctionnaires et disciplinaires.	Caporaux 50 Soldats 50	18,250 18,250	• 84 • 60	15,550 » 10,950 »	
Cadets	450	164,250	• 56	59,150 »	
Pupilles de l'armée	26,041	9,504,965		4,680,126 70	
Supplément de solde :					
Corps de discipline et de correction. } 49 sous-officiers, soit 17,885 journées à 40 centimes = 7,154 francs 66 caporaux, soit 24,090 id. à 20 id. = 4,818 id. 8 clairons soit 2,920 id. à 5 id. = 146 id.				12,118 »	
École des pupilles : 25 sous-officiers				2,281 25	
Aux 4 sergents-majors et 6 premiers sergents attachés à l'École des cadets et à l'École des pupilles				1,075 10	
Haute-pain pour chevrons et décoration militaire				165,980 »	
Indemnité de 5 centimes aux troupes campées				46,200 »	
Différence entre la solde ordinaire et la solde de route				54,000 »	
Solde des miliciens qui devancent l'appel de leur classe				4,000 »	
Indemnité de supplément de nourriture aux sous-officiers et soldats détachés à l'École d'application et de perfectionnement pour l'infanterie				5,500 »	
Personnel civil recruté par application de la loi de milice.				145,000 »	
				5,114,079 05	
A déduire pour vacances, séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions.				457,229 05	
RESTE fr.				4,656,850 »	

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.				
Colonels	8	16	9,500 "	76,000 "		
Lieutenants-colonels	8	16	7,100 "	56,800 "		
Majors	16	32	6,500 "	100,800 "		
Capitaines commandants adjudants-majors	8	16	5,100 "	40,800 "		
Capitaines en second adjudants-majors	8	16	4,200 "	53,600 "		
Capitaines en second officiers d'armement	8	16	4,200 "	53,600 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	8	16	3,100 "	24,800 "		
Capitaines en premier quartiers-maitres	8	"	4,500 "	54,400 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	8	"	2,475 "	19,800 "		
Capitaines en premier administrateurs d'habillement	5	"	4,500 "	12,900 "		
Id. en second id.	5	"	3,500 "	17,500 "		
Médecins de régiment {	de 1 ^{re} classe	5	5	6,500 "	18,900 "	
	de 2 ^e id.	2	2	5,100 "	10,200 "	
	de 3 ^e id.	5	5	4,650 "	15,950 "	
Médecins de bataillon {	de 1 ^{re} classe	2	2	4,200 "	8,400 "	
	de 2 ^e id.	6	6	3,250 "	19,500 "	
Vétérinaires de régiment.	8	8	5,100 "	40,800 "		
Vétérinaires {	de 1 ^{re} classe	5	5	4,200 "	12,600 "	
	de 2 ^e id.	6	6	3,250 "	19,500 "	
	de 3 ^e id.	7	7	2,950 "	20,650 "	
	adjoints	2	"	2,500 "	4,600 "	
Capitaines commandants.	48	96	5,100 "	244,800 "		
Capitaines en second	24	48	4,200 "	100,800 "		
Lieutenants.	88	176	3,250 "	286,000 "		
Sous-lieutenants	80	160	2,950 "	236,000 "		
	570	648		1,487,700 "		
A ajouter les suppléments de traitement :						
Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier				9,600 "		
				1,497,500 "		
A déduire 1/4 % pour médicaments.				7,486 50		
RESTE.				1,489,815 50		
Indemnité aux officiers détachés à l'École d'équitation				4,000 "		
Id. id. au Ministère de la Guerre				600 "		
Id. aux sous-officiers promus officiers.				4,600 "		
Id. de marche et indemnité journalière de 2 francs				20,000 "		
Id. de monture : 648 chevaux à 500 francs				324,000 "		
				1,843,015 50		
A déduire pour vacances.				16,985 50		
RESTE. fr.				1,826,050 "		

LERIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.			NOMBRE de jours	Solde journalière.	MONTANT.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.						
		Rations fortes.	Rations légères.					
Adjutants sous-officiers	4	4	"	1,460	2 70	5,942	"	
Chasseurs et lanciers	14	"	14	5,110	2 70	13,797	"	
Maréchaux des logis chefs secrétaires et moniteurs généraux	2	2	"	730	2 55	1,715	50	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	2 55	5,146	50	
Premiers maréchaux des logis (ou maréchaux des logis) secrétaires	2	2	"	730	1 85	1,350	50	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	1 85	4,051	50	
Premiers maréchaux des logis (ou maréchaux des logis) facteurs	2	2	"	730	1 85	1,350	50	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	1 85	4,051	50	
Maréchaux des logis garde-magasin	2	"	"	730	1 70	1,241	"	
Chasseurs et lanciers	6	"	"	2,190	1 70	3,723	"	
Trompettes-majors	2	2	"	730	2 70	1,971	"	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	2 70	5,913	"	
Maîtres armuriers avec rang de maréchal des logis chef	2	"	"	730	2 88	2,102	40	
Chasseurs et lanciers	2	"	"	730	2 86	2,087	80	
Maîtres armuriers avec rang de maréchal des logis	4	"	"	1,460	2 21	3,226	60	
Maîtres ouvriers tailleurs, bottiers et selliers avec rang de maréchal des logis	24	"	"	8,760	" 84	7,358	40	
Maréchaux ferrants avec rang de maréchal de logis	2	2	"	730	" 75	547	50	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	0 75	1,642	50	
Premiers maréchaux des logis chefs (ou 1 ^{re} maréchaux des logis)	14	14	"	5,110	2 45	12,519	50	
Chasseurs et lanciers	42	"	42	15,330	2 45	37,558	60	
Maréchaux des logis chefs	12	12	"	4,380	2 55	10,293	"	
Chasseurs et lanciers	56	"	56	13,140	2 55	30,879	"	
Maréchaux des logis fourriers et maréchaux des logis	82	82	"	29,950	1 70	50,881	"	
Chasseurs et lanciers	246	"	246	89,790	1 70	152,643	"	
Brigadiers	124	124	"	45,260	" 64	28,966	40	
Chasseurs et lanciers	372	"	372	133,780	" 64	86,899	20	
Trompettes-brigadiers	2	2	"	730	1 25	912	50	
Chasseurs et lanciers	6	"	6	2,190	1 25	2,737	50	
Trompettes	52	52	"	11,680	1 05	12,264	"	
Chasseurs et lanciers	96	"	96	33,040	1 05	36,792	"	
Maréchaux-ferrants avec rang de brigadier	10	10	"	3,650	" 55	2,007	50	
Chasseurs et lanciers	50	"	50	10,950	" 55	6,022	50	
Maréchaux-ferrants avec rang de cavalier	10	10	"	3,650	" 45	1,642	50	
Chasseurs et lanciers	50	"	50	10,950	" 45	4,927	50	
Cavaliers de 1 ^{re} classe	240	240	"	87,600	0 45	59,420	"	
Chasseurs et lanciers	720	"	720	262,800	0 45	118,260	"	
Cavaliers de 2 ^e classe	690	690	"	231,850	" 42	105,777	"	
Chasseurs et lanciers	2,070	"	2,070	755,550	" 42	317,351	"	
Cavaliers de 2 ^e classe non montés	100	"	"	36,500	" 42	15,330	"	
Chasseurs et lanciers	300	"	"	109,500	" 42	45,990	"	
	6,370	1,232	3,608	1,960,050		1,185,271	90	
Supplément de solde :								
40 brigadiers-pionniers, 14,600 journées à 15 centimes = fr. 2,190							"	
320 cavaliers-pionniers, 116,800 id. à 10 id. = fr. 11,680							"	
							13,870	"
Sous-officiers, brigadiers et cavaliers détachés à l'École d'équitation							2,600	"
Haute-paie pour chevrons et décoration militaire							62,758	40
Indemnité de 5 centimes aux troupes campées							1,900	"
Différence entre la solde ordinaire et la solde de route							2,948	"
Solde des miliciens qui devancent l'appel de leur classe							1,000	"
Personnel civil recruté par application de la loi de milice							50,000	"
							1,300,438	50
A déduire pour vacances, séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions							119,816	81
RESTE fr.							1,180,621	49

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.	
	Hommes.	Chevaux.				
Colonels.	Artillerie	15	96	9,500 »	123,500 »	
	Régiment du train	1	2	9,500 »	9,500 »	
Lieutenants-colonels. — Artillerie		15	22	7,100 »	92,500 »	
Majors	Artillerie	39	53	6,500 »	245,700 »	
	Régiment du train	2	4	6,500 »	12,600 »	
Capitaines commandants adjutants-majors.	Artillerie de campagne	4	8	5,100 »	20,400 »	
	Id. de forteresse	4	4	5,100 »	20,400 »	
Capitaines en second adjutants-majors	Artillerie de campagne	4	8	4,200 »	16,800 »	
	Id. de forteresse	4	4	4,200 »	16,800 »	
	Régiment du train	1	2	4,200 »	4,200 »	
Capitaines commandants	Artillerie de campagne	44	88	5,100 »	224,400 »	
	Id. de forteresse	80	»	4,600 »	368,000 »	
	Compagnies d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	5	»	4,600 »	15,800 »	
	Régiment du train	5	9	5,100 »	25,500 »	
Capitaines en second	Services spéciaux (état-major)	5	»	5,700 »	18,500 »	
	Artillerie de campagne	1	1	4,200 »	4,200 »	
	Régiment du train	26	26	4,200 »	109,200 »	
		4	7	4,200 »	16,800 »	
Lieutenants	Artillerie de campagne	69	120	5,250 »	224,250 »	
	Services spéciaux (état-major) et artillerie de forteresse	72	»	2,875 »	207,000 »	
	Compagnies d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	5	»	2,875 »	8,625 »	
	Régiment du train	8	8	5,250 »	26,000 »	
Sous-lieutenants	Artillerie de campagne	59	110	2,950 »	174,050 »	
	Services spéciaux (état-major) et artillerie de forteresse	60	»	2,475 »	148,500 »	
	Compagnies d'ouvriers, d'armuriers et d'artificiers	6	»	2,475 »	14,850 »	
	Régiment du train	8	8	2,950 »	23,600 »	
Capitaines en premier quartiers-maîtres		10 (1)	»	4,500 »	45,000 »	(1) Dont 1 au régiment du train.
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs		8	»	2,475 »	19,800 »	
Capitaines en premier administrateurs d'habillement		6	»	4,500 »	25,800 »	
Id. en second id.		4 (1)	»	5,500 »	14,000 »	(1) Dont 1 au régiment du train.
Médecins de régiment	de 1 ^{re} classe	3	5	6,500 »	18,000 »	(1) Dont 1 au régiment du train.
	de 2 ^e id.	1 (1)		5,100 »	5,100 »	
	de 3 ^e id.	5		4,050 »	23,250 »	
Médecins de bataillon	de 1 ^{re} classe	4	4	4,200 »	16,800 »	
	de 2 ^e id.	6		5,250 »	19,500 »	
Vétérinaires	principaux	4	4	6,500 »	25,200 »	(2) Au régiment du train.
	de régiment	1 (2)	1	5,100 »	5,100 »	
	de 1 ^{re} classe	2	2	4,200 »	8,400 »	
	de 2 ^e id.	2	2	5,250 »	6,500 »	
	adjoints	4	»	2,500 »	9,200 »	
Major comptable du matériel		1	»	5,800 »	5,800 »	
Capitaines en premier comptables du matériel		8	»	4,500 »	54,400 »	
Capitaines en second comptables du matériel		8	»	5,500 »	28,000 »	
Lieutenants comptables du matériel		9	»	2,750 »	24,750 »	
Sous-lieutenants comptables du matériel		9	»	2,500 »	20,700 »	
		655	528		2,525,675 »	
A ajouter les suppléments de traitement :						
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.					14,250 »	
					2,557,925 »	
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments					12,689 62	
					2,525,235 58	
Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre					5,900 »	
Id. aux sous-officiers promus officiers					1,600 »	
Id. de marche et indemnité journalière de 2 francs					55,200 »	
Id. de monture : 528 chevaux à 500 francs					264,000 »	
					2,827,935 58	
A déduire pour vacances					18,607 40	
Reste fr.					2,809,527 98	

TROUPES.

GRADES.		EFFECTIF ORGANIQUE.		NOMBRE de journées.	Solde journalière.	MONTANT.	Observations
		Hommes.	Chevaux de selle. de trait.				
Adjutants sous officiers.	Artillerie de campagne	8	8	•	2,920	2 70	7,884
	Id. de forteresse	8	•	•	2,920	2 70	7,884
	Régiment du train	2	•	•	750	2 70	1,971
Maréchaux des logis chefs secrétaires et moniteurs généraux	Artillerie de campagne	8	•	•	2,920	2 55	6,862
	Id. de forteresse	7	•	•	2,555	2 06	5,265 50
	Régiment du train	2	•	•	750	2 55	1,700 00
Maréchaux des logis chefs artificiers	Artillerie de campagne	2	•	•	750	2 55	1,715 50
	Id. de forteresse	2	•	•	750	2 29	1,671 70
	Id. de forteresse	3	•	•	1,095	2 29	2,507 55
Maréchaux des logis secrétaires	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	1 70	2,482
	Id. de forteresse	5	•	•	1,825	1 54	2,810 50
Maréchaux des logis facteurs	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	1 70	2,482
	Id. de forteresse	7	•	•	2,555	1 54	3,954 70
Maréchaux des logis garde-magasins	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	1 54	2,248 40
	Id. de forteresse	5	•	•	1,095	1 54	1,686 50
	Régiment du train	1	•	•	565	1 54	562 10
Trompettes-majors.	Artillerie de campagne	4	4	•	1,460	1 80	2,628
	Id. de forteresse	4	•	•	1,460	1 80	2,628
Maitres ouvriers armuriers avec rang de maréchal des logis	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	1 98	2,890 80
	Id. de forteresse	5	•	•	1,095	1 98	2,168 10
	Régiment du train	1	•	•	565	1 98	792 70
Maitres ouvriers tailleurs, bottiers et selliers avec rang de maréch. des log.	Artillerie de campagne	12	•	•	4,580	• 84	5,679 20
	Id. de forteresse	6	•	•	2,190	• 84	1,859 60
	Régiment du train	5	•	•	1,095	• 84	919 80
Maréch ferrants avec rang de maréchal des logis	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	• 75	1,095
	Régiment du train	1	•	•	565	• 75	275 75
	Artillerie de campagne	48	48	•	17,520	2 45	42,924
Premiers maréchaux des logis chefs.	Artill. de fort., comp. d'arm. et d'art.	69	•	•	25,185	2 16	54,599 60
	Compagnie d'ouvriers	1	•	•	565	2 72	992 80
	Régiment du train	8	•	•	2,920	2 45	7,154
	Artillerie de campagne	48	48	•	17,520	2 55	41,172
Maréchaux des logis chefs.	Artill. de fort., comp. d'arm. et d'art.	70	•	•	25,550	2 06	52,655
	Compagnie d'ouvriers	1	•	•	565	2 62	956 50
	Régiment du train	8	•	•	2,920	2 55	6,805 60
Maréchaux des logis fourriers et maréchaux des logis	Artillerie de campagne	282	282	•	102,950	1 70	174,981
	Artill. de fort., comp. d'arm. et d'art.	360	•	•	151,400	1 54	206,556
	Compagnie d'ouvriers	14	•	•	5,110	1 95	9,964 50
	Régiment du train	40	40	•	14,600	1 68	24,528
	Artillerie de campagne	4	4	•	1,460	1 25	1,825
Trompettes brigadiers	Id. de forteresse	5	•	•	1,825	1 25	2,281 25
	Régiment du train	1	•	•	565	1 25	456 25
Brigadiers à cheval	Artillerie de campagne	104	104	•	57,960	• 66	25,055 60
	Régiment du train	40	24	•	14,600	• 66	9,656
Brigadiers à pied	Artill. de camp., artill. de fort. comp. d'arm. et d'art.	584	•	•	215,160	• 65	158,554
	Compagnie d'ouvriers	5	•	•	1,825	• 75	1,568 75
	Artillerie de campagne	82	82	•	29,950	1 05	51,420 50
Trompettes	Artill. de fort. et comp. spéc.	111	•	•	40,515	1	40,515
	Régiment du train	16	•	•	5,840	1 05	6,015 20
Ouvriers selliers, ajusteurs, charrons, forgerons et charpentiers	Batteries à cheval.	16	•	•	5,840	• 60	5,504
	Batt. mont., de mun. et de fort. et comp. spéc.	554	•	•	121,910	• 54	65,851 40
	Régiment du train	15	•	•	4,745	• 54	2,562 50
Maréchaux ferrants avec rang de brigadier.	Artillerie de campagne	40	•	•	14,600	• 55	8,050
	Régiment du train	7	•	•	2,555	• 55	1,405 25
Maréchaux ferrants avec rangs de soldat	Artillerie de campagne	4	•	•	1,460	• 50	750
	Régiment du train	1	•	•	565	• 50	182 50
Canonniers de la compagnie d'ouvriers	de 1 ^{re} classe	10	•	•	5,650	• 65	2,572 50
	de 2 ^e id.	22	•	•	8,050	• 45	5,615 50
Canonniers des compagnies d'armuriers et d'artificiers.	de 1 ^{re} classe	12	•	•	4,580	• 45	1,971
	de 2 ^e id.	50	•	•	18,250	• 55	6,022 50
Canonniers de 1 ^{re} classe	Batteries à cheval.	60	•	•	21,900	• 49	10,751
	Batteries montées et de forteresse.	650	168	160	229,950	• 45	103,477 50
Canonniers de 2 ^e classe	Batteries à cheval	504	•	•	110,960	• 44	48,822 40
	Batteries montées et de forteresse.	2,865	•	•	1,045,725	• 45	449,661 75
Conducteurs de 1 ^{re} classe	Artillerie de campagne	210	•	•	76,650	• 49	57,558 50
	Régiment du train	21	•	1,427	10,585	• 49	5,186 65
	Artillerie de campagne	750	•	•	275,750	• 44	120,450
Conducteurs de 2 ^e classe	Régiment du train	117	•	•	42,705	• 44	18,790 20
		7,487	812	1,587	2,752,755	Traitement annuel.	1,845,410 20
Adjutants du matériel	de 1 ^{re} classe	56	•	•	•	1,500	84,000
	de 2 ^e id.	56	•	•	•	1,500	72,800
Maitres artificiers		5	•	•	•	1,500	7,500
		7,604					2,007,710 20
Haute-paie pour chevrons et décoration militaire							105,080 60
Indemnité de 5 centimes aux troupes campées							10,500
Différence entre la solde ordinaire et la solde de route							5,675
Solde des miliciens qui devancent l'appel de leur classe							1,500
Personnel civil recruté par application de la loi de milice.							52,000
							2,180,465 80
A déduire pour vacances, séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions.							179,748 35
						RESTE.	2,000,717 25

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF ORGANIQUE.		TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.								
	Hommes.	Chevaux.											
Colonels	5	10	9,500 »	47,500 »									
Lieutenants-colonels	8	9	7,100 »	56,800 »									
Majors	11	15	6,500 »	69,500 »									
Capitaine commandant adjudant-major de régiment	1	1	5,100 »	5,100 »									
Lieutenants adjudants-majors de bataillon	4	»	2,875 »	11,500 »									
Capitaine en second officier d'armement	1	»	3,700 »	3,700 »									
Capitaine en premier quartier-maître	1	»	4,500 »	4,500 »									
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur	1	»	2,475 »	2,475 »									
Capitaine en second administrateur d'habillement	1	»	3,500 »	3,500 »									
Médecin de régiment de 1 ^{re} classe	1	»	6,500 »	6,500 »									
Médecin de bataillon de 1 ^{re} classe	1	»	4,200 »	4,200 »									
Capitaines com- mandants	Service spécial (État-major) et régiment Compagnie de chemin de fer Compagnie de torpilleurs et d'artificiers Compagnie d'ouvriers et d'aérostiers	55	»	4,600 »	161,000 »								
						2	2	5,100 »	10,200 »				
										26	»	3,700 »	96,200 »
26	»	2,875 »	74,750 »										
				5	5	3,250 »	9,750 »						
								19	»	2,475 »	47,025 »		
												5	5
151	45	650,850 »											
A ajouter les suppléments de traitement :													
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.													
A déduire ½ % pour médicaments.													
Indemnité aux officiers détachés au Ministère de la Guerre													
Id. aux sous-officiers promus officiers ou adjoints du génie.													
Id. de marche et indemnité journalière de 2 francs													
Id. de monture : 45 chevaux à 500 francs													
TOTAL. fr.													

666,318 25

NIE.

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF organique.	NOMBRE de journées.	SOLDE journa- lière.	MONTANT.	Observations.
Adjutants sous-officiers dont un moniteur général	5	1,825	5 25	5,951 25	
Sergent-major secrétaire	1	365	2 06	751 00	
Premier sergent (ou sergent) secrétaire	1	365	1 88	078 90	
Premier sergent (ou sergent) facteur	1	365	1 86	678 90	
Premier sergent (ou sergent) clairon	1	365	1 99	726 35	
Sergent garde-magasin	1	365	1 71	624 15	
Premiers sergents-majors (ou premiers ser- gents)	20	7,500	2 16	15,768 *	
Sergents-majors	22	8,050	2 06	16,541 80	
Premiers sergents	6	2,190	1 86	4,075 40	
Sergents fourriers et sergents	109	39,785	1 71	68,032 55	
Maître ouvrier armurier avec rang de sergent.	1	365	2 15	784 75	
Maîtres ouvriers tailleurs et cordonniers avec rang de sergent	2	750	» 84	615 20	
Caporaux-clairons	4	1,460	» 85	1,241 »	
Caporaux	187	68,255	» 65	44,565 75	
Clairons	53	19,545	» 52	10,059 40	
Soldats } de 1 ^{re} classe	379	158,555	» 45	62,250 75	
} de 2 ^e classe	756	275,940	» 33	91,060 20	
	1,549	565,385		324,182 05	
Haute-paie pour chevrons et décoration militaire				10,425 90	
Indemnité de 3 centimes aux troupes campées				2,700 »	
Différence entre la solde ordinaire et la solde de route				840 »	
Solde des miliciens qui devancent l'appel de leur classe				200 *	
				358,345 95	
Personnel civil recruté par application de la loi de milice				51,000 *	
				389,345 95	
A déduire pour vacances, séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions				43,160 42	
				346,179 53	
			RESTEfr.	346,179 53	

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF organique.	TRAITEMENT.	MONTANT.	Observations.
Officier supérieur	1	5,800 »	5,800 »	
Officiers {	de 1 ^{re} classe	17	4,300 »	73,100 »
	de 2 ^e id.	18	3,500 »	63,000 »
	de 3 ^e id.	21	2,650 »	55,650 »
	de 4 ^e id.	21	2,500 »	48,500 »
	78		245,850 »	
A ajouter les suppléments de traitement :				
Pour ancienneté de grade : Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier.			5,800 »	
			249,650 »	
A déduire $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.			1,248 25	
RESTE. fr.			248,401 75	
démitté aux sous-officiers promus officiers			1,200 »	
Id. de marche et indemnité journalière de 2 francs			1,400 »	
TOTAL fr.			251,001 75	

D'ADMINISTRATION.

TROUPES.

GRADES.		EFFECTIF organique	NOMBRE de journées.	SOLDE journa- lière.	MONTANT.	Observations.
Commis de parquet avec rang	d'adjudants sous-officiers	4	1,460	3 25	4,745	.
	de sergents-majors	10	5,650	1 93	7,044 50	
Secrétaires archi- vistes avec rang	{ d'adjudant sous-officier	78	28,470	2 70	76,800	.
	{ de sergent-major					
	{ de premier sergent					
	{ de sergent					
Maîtres ouvriers tailleur et cordonnier		2	750	» 84	615 20	
Sergents-majors	{ de 1 ^{re} classe	20	7,500	1 45	10,585	»
	{ de 2 ^e id.	23	8,595	1 50	10,915 50	
Sergents de 1 ^{re} classe	{ État-major et section des hôpitaux	12	4,580	» 95	4,161	.
	{ des autres sections	26	9,490	1 70	16,135	
Sergents de 2 ^e classe	{ État-major et section des hôpitaux	15	4,745	» 85	4,035 95	.
	{ des autres sections	50	10,950	1 40	15,550	
Portiers, cuisiniers et tisaniers . . .	{ de 1 ^{re} classe	27	9,855	1 10	10,840 30	»
	{ de 2 ^e id.	24	8,760	» 90	7,884	
Caporaux de la section des hôpitaux		10	3,650	» 67	2,445 50	
Soldats de 1 ^{re} classe	{ Section des hôpitaux	37	15,505	» 47	6,547 35	.
	{ Section des boucheries	10	3,650	» 67	2,445 50	
Soldats de 2 ^e classe	{ Section des hôpitaux	75	27,375	» 42	11,497 50	.
	{ Section des boucheries	20	7,500	» 62	4,526	
			153,665	Traitement annuel.	196,415 80	
Commis aux écri- tures	{ de 1 ^{re} classe	18	1,450	»	26,100	} 51,750 francs
	{ de 2 ^e id.	19	1,550	»	25,650	
Médecins, pharmaciens et vétérinaires suppléants	{ de 1 ^{re} classe	12	2,100	»	25,200	} 45,200 francs.
	{ de 2 ^e id.	12	1,500	»	18,000	
		482				
Traitement de six auxiliaires du service des secours : 6 à 1,000 francs					6,000	»
Traitement des sœurs hospitalières : 78 à 900 francs					70,200	»
					367,565 80	
Indemnité aux commis de parquet pour travail extraordinaire					7,200	»
Haute-paie pour chevrons et décoration militaire					31,270 10	
Indemnité de 5 centimes aux troupes campées					100	»
Différence entre la solde ordinaire et la solde de route					275	»
Solde des miliciens qui devancent l'appel de leur classe					200	»
Personnel civil recruté par application de la loi de milice					700,000	»
					1,106,608 90	
A déduire pour vacances, séjour dans les hôpitaux et pour petites permissions					4,573 55	
RESTE. fr.					1,102,035 35	

PERSONNEL CIVIL DE L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE.**Artillerie.**

1	Contrôleur d'armes principal à	fr. 3,600	» = 3,600	»
3	Id. de 1 ^{re} classe à	3,100	» = 9,300	»
5	Id. de 2 ^e classe à	2,600	» = 7,800	»
4	Reviseurs d'armes à	2,300	» = 9,200	»
				<u>20,900</u> »
11				

Génie.

9	Adjoints principaux de 1 ^{re} classe	{ 5 à fr. 4,200	» = 21,000	»
		{ 4 à 3,800	» = 15,200	»
10	Id. de 2 ^e classe	{ 5 à 3,400	» = 17,000	»
		{ 5 à 3,100	» = 15,500	»
16	Adjoints du génie de 1 ^{re} classe	{ 8 à 2,800	» = 22,400	»
		{ 8 à 2,600	» = 20,800	»
16	Id. de 2 ^e classe	{ 8 à 2,400	» = 19,200	»
		{ 8 à 2,200	» = 17,600	»
17	Id. de 3 ^e classe	{ 9 à 2,000	» = 18,000	»
		{ 8 à 1,800	» = 14,400	»
				<u>181,100</u> »
68				

9	Commis principaux du génie de 1 ^{re} classe à	fr. 3,150	» = 28,350	»
9	Id. id. de 2 ^e classe à	2,700	» = 24,300	»
9	Commis du génie de 1 ^{re} classe à	2,500	» = 20,700	»
9	Id. de 2 ^e classe à	2,000	» = 18,000	»
9	Id. de 3 ^e classe à	1,700	» = 15,300	»
				<u>106,650</u> »
45				

15	Surveillants du génie de 1 ^{re} classe à	fr. 2,000	» = 30,000	»
15	Id. de 2 ^e classe à	1,800	» = 27,000	»
15	Id. de 3 ^e classe à	1,650	» = 24,750	»
6	Eclusiers à	1,500	» = 9,000	»
5	Portiers à	500	» = 1,500	»
5	Id. à	400	» = 2,000	»
1	Mécanicien en chef du service des mines sous marines à	3,200	» = 3,200	»
1	Mécanicien-adjoint à	2,100	» = 2,100	»
1	Adjoint chargé du service des plantations à	3,050	» = 3,050	»
2	Gardes particuliers à	1,150	» = 2,300	»
				<u>104,900</u> »
64				

177

392,650 »

RÉCAPITULATION DE L'FFECTIF.

	HOMMES.			CHEVAUX.		
	Personnel militaire.		Personnel civil.	Officiers.	de troupe	
	Officiers.	Troupes.			de trait.	de selle.
État-major général	70	•	•	210	•	•
État-major des provinces et des places	59	•	•	17	•	•
Intendance	59	•	•	20	•	•
Officiers du service de santé des hôpitaux	95	•	•	3	•	•
Infanterie	1,921	26,041	•	258	•	•
Cavalerie	370	5,570	•	648	•	4,930
Artillerie et train	655	7,604	11	528	1,587	812
Génie	151	1,549	177	45	•	•
Bataillon d'administration	78	482	•	•	•	•
Personnel civil militarisé	•	•	1,800	•	•	•
		41,046	1,988		1,587	5,742
	3,405			1,729		
		45,054				7,329

